



## Partie 2 - Animation territoriale





## 0) INTRODUCTION.....3

## 1) UNE APPROPRIATION CONTINUE DE LA DEMARCHE .....4

- 1 - LE COMITE DE PILOTAGE..... 4
- 2 - LE BILAN CARBONE PATRIMOINE ET COMPETENCES ..... 7
- 3 - TROIS OUTILS SPECIFIQUES UTILISES ..... 9
  - 3.1 - *La démarche Climagri*..... 9
  - 3.2 - *Le Beauvaisis comme territoire d'expérimentation*..... 9
  - 3.3 - *Un questionnaire aux entreprises*..... 11

## 4 - LA VISITE DE TERRAIN .....12

## 5 - DES PRESENTATIONS REGULIERES .....13

### 5.1 - *Auprès des instances communautaires*..... 13

### 5.2 - *Auprès de structures extraterritoriales* ..... 13

## 2) UNE CO-CONSTRUCTION COLLECTIVE ..... 18

### 1 - LA PREMIERE JOURNEE DE LA CONCERTATION ..... 19

### 2 - LA SECONDE JOURNEE DE LA CONCERTATION.....25

### 3 - LA BOITE A IDEE SUR LE SITE INTERNET .....30

### 4 - LA PRE-CONSULTATION PUBLIQUE .....33





## 0) Introduction

L'élaboration du plan climat air énergie territorial du Beauvaisis a permis de mobiliser fortement les acteurs socio-économiques du territoire ; ce fut d'ailleurs l'un des intérêts majeurs de cette démarche en axant le travail de construction sur la transversalité et l'acculturation du sujet traité.

Pour ce faire, différents outils ont été déployés pour pérenniser le processus d'appropriation, mais aussi pour co-construire collectivement les enjeux, les ambitions et le cadre d'actions.

### Environnement

## Vers un Plan Climat Air Énergie Territorial

Le conseil communautaire du 14 novembre dernier a entériné le lancement des travaux pour la mise en œuvre d'un Plan Climat Air Énergie territorial (PCAET). Objectif : définir la contribution du Beauvaisis à la lutte contre le réchauffement climatique en tenant compte des spécificités et de toutes les forces vives du territoire.

Le PCAET est un document cadre qui fixe les objectifs de la communauté d'agglomération en matière de politique énergétique et climatique. Deux ambitions structurent ce plan : impulser un modèle de développement sobre en carbone à l'échelle du Beauvaisis et contribuer à maintenir un réchauffement climatique en deçà de 2 degrés d'ici 2100, comme cela avait été défini par la COP 21 à Paris en 2015.

Les objectifs du PCAET, qui doit être réalisé avant fin 2018, sont multiples :

- » Intégrer la question énergétique dans une vision politique, stratégique et systémique de développement territorial ;
  - » Répondre aux enjeux climatiques, énergétiques, économiques, sociaux, sanitaires et environnementaux du territoire ;
  - » Réduire la facture énergétique du territoire et réinjecter le bénéfice ainsi dégagé dans l'économie locale.
- L'élaboration du plan se fait en plusieurs étapes successives : après un diagnostic territorial, une stratégie doit être définie puis déclinée en un programme d'actions. Des outils de suivi et d'évaluation viennent compléter le dispositif.

Le diagnostic territorial s'attache à :

- » évaluer les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques ainsi que les modalités de leur diminution,
- » estimer la consommation énergétique globale et étudier les moyens de la réduire,
- » appréhender la production des énergies renouvelables et son développement potentiel sur le territoire,
- » analyser la vulnérabilité du Beauvaisis aux effets du changement climatique.

Le plan d'actions devra être porté par la CAB et par chacune de ses communes membres mais également par les acteurs socio-économiques, les associations et les habitants du territoire.

De nombreux secteurs d'activités et thématiques seront traités : santé publique, habitat, mobilité, aménagement du territoire, urbanisme, gestion des flux, productions énergétiques, développement des énergies renouvelables, patrimoine bâti, économie circulaire, biodiversité, sensibilisation, adaptation...

La 1<sup>re</sup> étape – celle du diagnostic – est d'ores et déjà en cours.



Communication auprès de la population sur le lancement du PCAET dans le magazine « Beauvaisis notre territoire » en janvier 2018





# 1) Une appropriation continue de la démarche

En premier lieu, un comité de pilotage du plan climat a été constitué et s'est tenu très régulièrement. Un second groupe de travail s'est également mobilisé sur la question du bilan carbone patrimoine et compétence.

Pour parfaire le diagnostic territorial, trois outils ont également été utilisés par l'agglomération du Beauvaisis. Les deux premiers portaient spécifiquement sur la thématique agricole (la démarche Climagri et la boîte à outil de la chambre d'agriculture de l'Oise) ; le 3<sup>ème</sup> portait sur le volet économique avec la transmission d'un questionnaire aux entreprises de plus de 20 salariés du territoire du Beauvaisis

Enfin, une visite de terrain a été organisée pour convaincre les 53 maires de l'agglomération de l'intérêt de la démarche, et de son inscription de facto dans le territoire. Pour ces mêmes élus, plusieurs instances communautaires ont permis d'aborder régulièrement l'avancée du plan climat. De surcroît, d'autres promotions du dispositif ont été engagées à l'extérieur du territoire intercommunal.

## 1 - LE COMITE DE PILOTAGE

Le comité de pilotage du PCAET du Beauvaisis est composé d'une cinquantaine de personnes : 9 élus communautaires, 25 membres de l'agglomération du Beauvaisis ou de la ville de Beauvais (directeurs et techniciens), 12 représentants institutionnels et 4 représentants de bureaux d'études (cf. tableau détaillé suivant).

Il s'est réuni régulièrement, à chaque étape fondamentale du projet :

- 1) La réunion de préfiguration (le 15 mars 2018)
- 2) La validation du diagnostic territorial (le 5 juillet 2018)
- 3) La validation de la stratégie territoriale (le 15 novembre 2018)
- 4) La présentation du plan d'actions provisoire (le 20 juin 2019)

Le taux de présence a été important tout du long du processus d'élaboration du projet (près de 60% en moyenne), gage de l'intérêt suscité par le sujet et de sa pérennité à venir.







Les membres du comité de pilotage du PCAET du Beauvaisis

	POSITIONNEMENT / ORGANISME	NOM
1	Premier vice-président de la CAB Développement institutionnel, insertion économique, formation des jeunes	DEVILLERS Dominique
2	Conseiller communautaire Projet de territoire développement durable, PCAET, Déchets	BOURGEOIS Jean-Luc
3	Vice-président de la CAB Environnement, Assainissement, environnement, cadre de vie, gens du voyage	CHRISTIAENS Robert
4	Vice-président de la CAB Économie	LOCQUET Charles
5	Vice-président de la CAB Mobilité, logement social	DORIDAM Jacques
6	Vice-président de la CAB Patrimoine immobilier	TABOUREUX Olivier
7	Conseiller communautaire Lutte contre la pollution de l'air, les nuisances sonores et au suivi des sites classés Natura 2000	DEGROOTE Gilles
8	Vice-président de la CAB Aménagement du territoire	HÉDIN Gérard
9	Vice-Présidente de la CAB	LEJEUNE Béatrice
10	Direction générale de la CAB	DELORY Jean-Jacques
11	Direction générale de la ville de Beauvais	MEUNIER Benjamin
12	CAB/Ville - Pôle aménagement-développement	LASSERON Jérôme
13	CAB/Ville - Pôle technique opérationnel	CAILLOUX LE MOIGNE Stéphane
14	CAB/Ville - Pôle administration	MOULA Samira
15	Centre communal d'action sociale (ville de Beauvais)	DAUTEUIL Nathalie
16	CAB/Ville - Direction des ressources humaines	ENGELHARD Anne-Catherine
17	CAB/Ville - Direction de l'économie	ZUTEREK Vincent
18	CAB/Ville - Direction de l'architecture	LIGNY Nadège
19	CAB/Ville - Parcs et jardins, propreté urbaine, garage municipal	DURAND Dominique
20	CAB/Ville - Assainissement	PLOTTU Yannick
21	CAB/Ville - Habitat	LEMOINE Sophie
22	CAB/Ville - Transports	GOUREAU Laurence
23	CAB/Ville - Urbanisme	BIHAN BOCQUET Vincent
24	CAB/Ville - Environnement - déchets	MALLARD Laurent



25	CAB/Ville - DSIT	SCHOCKAERT Nicolas
26	CAB/Ville - Espaces publics	MAQUAIRE Régis VAILLE Camille
27	CAB/Ville - Projet éducatif territorial	DESHAYES Isabelle
28	CAB/Ville - Contrat de ville	FERNANDES Cécile
29	CAB -Renouveau urbain	ROUSSEL Mellie
30	CAB/Ville - Vie scolaire et restauration	MORTELECQ Carole
31	CAB/Ville - Sports	THOCKLER Benjamin
32	CAB/Ville - Partenariat et financements	PAVIS Céline
33	CAB/Ville - Culture	LITEAU-BASSE Hélène
34	CAB/Ville - DDMP	SERGEANT Guillaume JAKUBOWICZ Magali
35	SE 60	PELLETIER Elise
36	ADEME	DUPUIS Florent
37	Conseil régional Hauts de France	COUSIN Isabelle
38	DREAL	PARIS Nicolas
39	DDT 60	DAVIOT Aurélien
40	Conseil départemental de l'Oise	DEBOCK Lise
41	Chambre de commerce et d'industrie de l'Oise	DEMONCHY Vincent
42	Chambre d'agriculture de l'Oise	DEMAZEAU Éric
43	Agence d'urbanisme Oise les Vallées	POUPINOT Pascale
44	Chambre des métiers et de l'artisanat de l'Oise	VAN-POECKE Cédric
45	Syndicat mixte de l'aéroport de Beauvais-Tillé	TRUBERT Philippe
46	Office de tourisme du Beauvaisis	GONCALVES David
47	AEC / Energies Demain	COUPE Florian ESSONO Emilie
48	Groupement ETD	PIEDVACHE Carole
49	Atmo Hauts-de-France	PATRON-ANQUEZ Arabelle
50	Auddicé Environnement	WALLART Coline





## 2 - LE BILAN CARBONE PATRIMOINE ET COMPETENCES

Parallèlement à l'élaboration du PCAET du Beauvaisis, une réactualisation du bilan carbone patrimoine et compétences de la collectivité globale (*agglomération, ville de Beauvais et centre communal d'action social de Beauvais*) a été conduite durant l'année 2018. Sur le volet interne, cette démarche complémentaire a permis de mobiliser les équipes, venant ainsi compléter la liste des actions à mener.

Volontairement retenue, cette absence de dissociation des 2 projets a permis une meilleure appropriation des enjeux globaux du plan climat, avec ceux dépendants des compétences et des services de la collectivité globale.

Il est à noter que deux temps importants se sont tenus : une réunion de lancement le 27 mars 2018 et une réunion de restitution le 27 novembre 2018 (avec notamment un travail par sous-groupes sur les pistes d'actions possibles autour de la mobilité des agents, l'économie circulaire, les consommables et les économies d'énergie).

Voici la liste des 55 acteurs internes concernés par le bilan carbone patrimoine et compétences :

COLLECTEURS DE DONNEES	
ABDESMED Fatia	Ressources humaines
BAILLEUX Claire	Finances
BIHAN-BOCQUET Vincent	Transports
BRUNEAU Sébastien	DSIT
CADIOU Catherine	Vie scolaire et restauration
CAILLOT François	Responsable piscines
CORRE Caroline	Maintenance et énergies
DA SILVA SANTOS Barbara	Agence d'urbanisme Oise les Vallées
DE MATOS David	Bureau d'études-architecture
DEFOIX Alain	Garage
DELATTRE Jean-François	DSIT
DELAUNAY Brigitte	Services intérieurs
DESJARDINS Marie-Anne	Assainissement
DUFLOT Martial	Antenne commande publique
FONSECA Jose	Sports
GARCIA Sabrina	Economie
GEORGET Patrick	Services intérieurs
GOUJON Mathilde	Sports - Responsable du service plan d'eau du Canada, animations et loisirs sportifs
GUIDALI Romain	Architecture
GUYARD Fabian	Finances
HOCINE Ourdia	Restauration
IOVINO Bruno	Courrier



KCHOUK Sammi	Garage
KIRIE Thierry	Finances
MALLARD Laurent	Déchets
NICOLAS Thierry	DSIT
POULY Martial	STEP
ROUSSELLE Francis	Moyens généraux
SAGNIER Nicolas	Eclairage public-feux tricolores-signalisation-illumination
SAUVAGE Aurélie	Patrimoine-immobilier-énergies
TOUSSAINT Pascale	Culture
VAILLE Camille	Espaces publics
VOLKAMER Valérie	Finances
<b>DIRECTEURS</b>	
BOISSET Mathieu	Finances
CAILLOUX LE MOIGNE Stéphane	Pôle technique opérationnel
DAUTEUIL Nathalie	Responsable CCAS
DELORY Jean-Jacques	DGS CAB et responsable pôle ressources
DESHAYES Isabelle	Projet éducatif territorial
DURAND Dominique	Espaces verts
ENGELHARD Anne-Catherine	Ressources humaines
GOUREAU Laurence	Responsable transports
LASSERON Jérôme	Aménagement
LECLAIRE Stéphanie	Direction de l'événementiel
LITEAU-BASSE Hélène	Culture
MAQUAIRE Régis	Espaces publics
MEUNIER Benjamin	DGS Ville et responsable pôle éducation
MORTELECQ Carole	Restauration
MOULA Samira	Pôle administration
PLOTTU Yannick	Assainissement
SCHOCKAERT Nicolas	DSIT
THOCKLER Benjamin	Sports
ZUTEREK Vincent	Economie
<b>GESTIONNAIRES DU BILAN CARBONE</b>	
JAKUBOWICZ Magali	DDMP
PENNEQUIN Magaly	JPC PARTNER
SERGEANT Guillaume	DDMP







### 3 - TROIS OUTILS SPECIFIQUES UTILISES



#### 3.1 - La démarche Climagri

Du fait du caractère rural du territoire intercommunal, une **démarche Climagri** a été menée en parallèle de l'élaboration du plan climat. Celle-ci a permis d'intégrer au tableur bilan carbone® des chiffres plus pertinents sur l'aspect agricole des émissions de gaz à effet de serre d'origine du Beauvaisis.

En sus, une réunion avec des acteurs du monde agricole s'est tenue le **4 juin 2018**. Celle-ci avait pour objectif de présenter le diagnostic des émissions de gaz à effet de serre agricoles du territoire du Beauvaisis, de valider (ou modifier) les hypothèses ayant permis la constitution de ce diagnostic, et d'identifier les premiers enjeux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux activités agricoles.

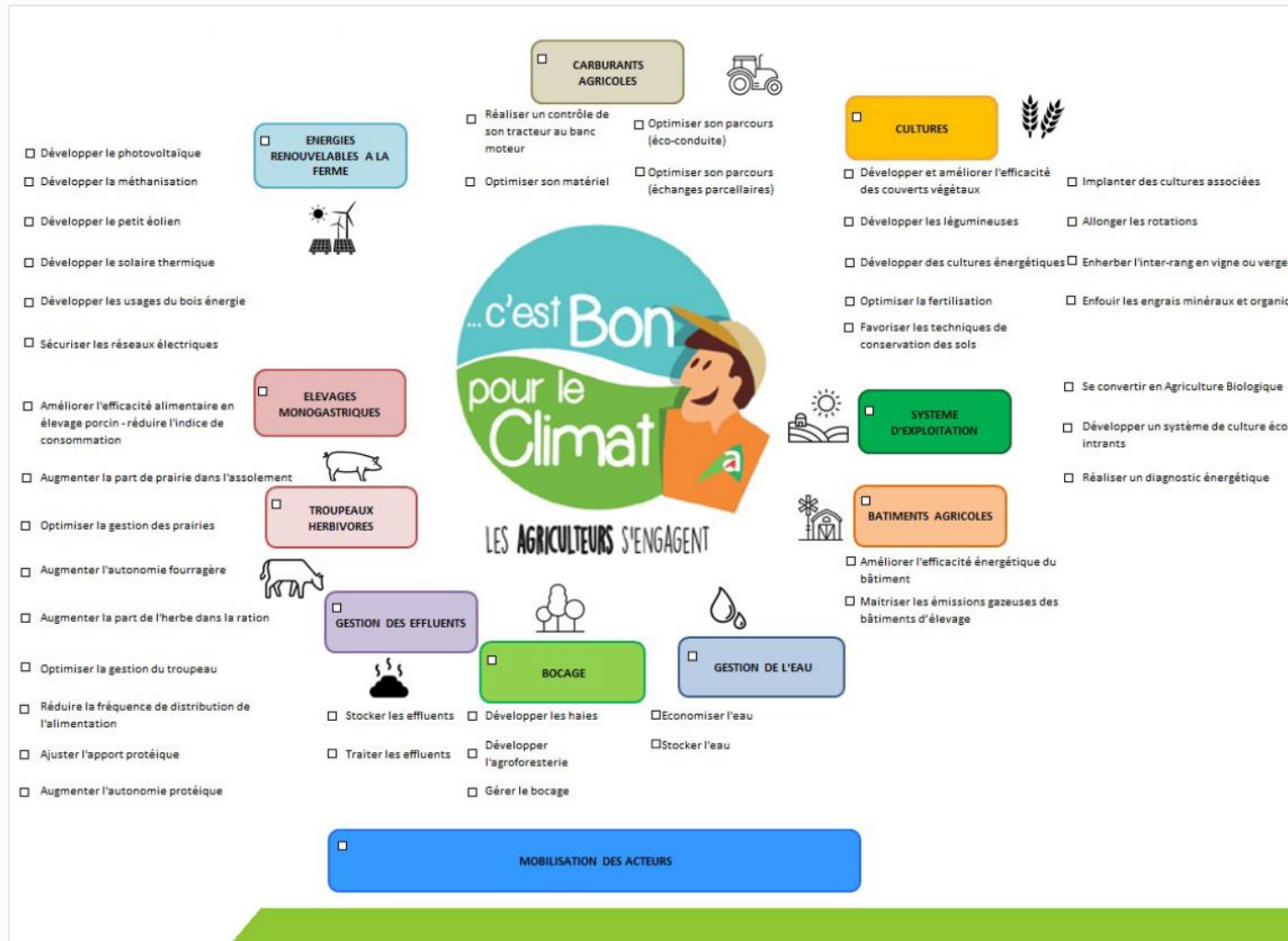
Cette rencontre a permis de sensibiliser plusieurs agriculteurs, l'office national des forêts, le centre régional de la propriété forestière, la direction départementale des territoires de l'Oise, la chambre d'agriculture de l'Oise, la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, UniLaSalle, Agro transfert, l'ADEME, l'ADER, la FRCUMA, ou encore l'association pour le développement agricole de la région sud-ouest de l'Oise.

#### 3.2 - Le Beauvaisis comme territoire d'expérimentation

**La communauté d'agglomération du Beauvaisis a été retenue comme territoire-pilote** par la chambre d'agriculture de l'Oise pour expérimenter une **boîte à outil PCAET**. Celle-ci s'inscrit dans le cadre d'un travail mené par l'assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA), en convention avec l'ADEME et les chambres d'agriculture des Hauts-de-France, de Bretagne et des Pays de Loire.

L'idée principale de cette boîte à outil à destination des EPCI est de construire et de pouvoir faire vivre le programme d'actions dans sa partie agricole, en se basant sur une trentaine d'actions susceptibles d'être mise en place par les agriculteurs et en accompagnement de la chambre d'agriculture.





Extrait de la boîte à outil PCAET de la chambre d'agriculture de l'Oise





## 3.3 - Un questionnaire aux entreprises

Comme évoqué plus en détail dans le diagnostic territorial (page 51), un questionnaire a été envoyé en **avril 2018** à toutes les entreprises comptant plus de 20 salariés (soit 218 entreprises industrielles et tertiaires).

Cette action a permis d'affiner et de personnaliser les informations sur les plus grosses entreprises du territoire. Elle a également eu pour effet de sensibiliser les entrepreneurs du Beauvaisis à la démarche, et de faciliter l'ascendance des informations du segment économique.

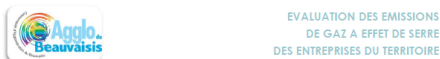


Les données fournies seront conservées de manière confidentielle et utilisées anonymement à l'échelle du territoire, sauf demande de votre part. Nous vous remercions par avance de nous renvoyer ce questionnaire. [m.jakubowicz@beauvaisis.fr](mailto:m.jakubowicz@beauvaisis.fr)

Par email : [m.jakubowicz@beauvaisis.fr](mailto:m.jakubowicz@beauvaisis.fr)  
 Par courrier : Magali JAKUBOWICZ  
 Communauté d'agglomération du Beauvaisis  
 48 rue Desgraves - BP 90508  
 60005 BEAUVAIS cedex

1- INFORMATIONS SUR VOTRE ENTREPRISE								
Nom de l'entreprise ou de l'établissement								
Adresse								
Nom du contact								
Tél / adresse mail								
Activité de l'entreprise								
Description								
Code NAF								
Nombre de salariés								
Surface de bâtiments								
Nombre de sites	L'entreprise totalisera les données pour l'ensemble de ses sites ou élaborera un questionnaire par site							
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nombre de sites</th> <th>Localisation des sites (nombre de sites/commune)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Nombre de sites	Localisation des sites (nombre de sites/commune)					
Nombre de sites	Localisation des sites (nombre de sites/commune)							

\* - Les informations collectées par la communauté d'agglomération du Beauvaisis directement auprès de vous font l'objet d'un traitement automatisé ayant pour finalité d'affiner l'analyse des émissions de gaz à effet de serre des entreprises comptant plus de 20 salariés de l'agglomération. Ce traitement sera à destination de la communauté d'agglomération du Beauvaisis et du Bureau d'Haute Normandie et permettra d'élaborer un plan climat air énergie et de mettre en œuvre des actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Conformément au règlement (CE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez de droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit d'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également déposer des plaintes relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel auprès de vos données. Vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant. Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre courrier RAR à la communauté d'agglomération du Beauvaisis à l'adresse suivante : Délégée à la protection des données, Communauté d'agglomération du Beauvaisis, 48 rue Desgraves, 60000 Beauvais. Merci de joindre la copie d'une pièce d'identité. Sous réserve d'un traitement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.



### 2- EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

Avez-vous réalisé un bilan de vos émissions de gaz à effet de serre (GES) ?  
 Oui  Non

Si oui  
 Méthode utilisée : .....  
 Année de référence du bilan : .....  
 Quantité de GES en ton CO<sub>2</sub> : .....

Répartition des émissions (si possible joindre une copie du bilan)  
 .....  
 .....

### 3- PRATIQUES ENERGETIQUES

Consommations d'énergie  
 Si vous connaissez vos consommations d'énergie, merci de remplir le tableau ci-dessous :

Source d'énergie	Consommation annuelle	Unité (kWh, tep, tonnes, litre...)	Année
Électricité			
Gaz Naturel			
Fouil			
Buflone / propane			
Charbon et matières solides			
Bois			
Autres			

Productions d'énergie  
 Produisez-vous vous-même de l'énergie ?  
 Oui  Non

Si oui, par quel(s) moyen(s) et quelle quantité ? (n'oubliez pas de préciser l'unité et la période évaluée)  
 .....  
 .....

Avez-vous recours à un système de récupération de l'énergie ou de la chaleur ?  
 Oui  Non



Si vous avez connaissance, quelles économies d'énergie ce système vous apporte-t-il ? (n'oubliez pas de préciser l'unité et la période évaluée)  
 .....

Est-il envisageable d'en faire bénéficier des acteurs extérieurs ?  
 Oui  Non  
 A quelles conditions ?  
 .....

### 4- ACTIONS ENGAGEES OU PREVUES

Avez-vous déjà engagé ou programmé des actions de réductions des émissions de gaz à effet de serre sur votre entreprise ?  
 Oui  Non

Si oui, lesquelles ?  
 .....

Avez-vous déjà engagé ou programmé des actions de réductions des consommations d'énergie sur votre entreprise ?  
 Oui  Non

Si oui, lesquelles ?  
 .....

### 5- ACCOMPAGNEMENT DE L'AGGLOMERATION

Serez-vous intéressé par un accompagnement de la communauté d'agglomération du Beauvaisis afin de mettre en place des actions de réductions des émissions de gaz à effet de serre sur votre entreprise ?  
 Oui  Non

Si oui, de quel accompagnement souhaiteriez-vous bénéficier ? Pour quel type de projet ?  
 .....

Serez-vous intéressé par un accompagnement de la communauté d'agglomération du Beauvaisis afin de mettre en place des actions de réductions des consommations d'énergie, ou de production sur votre entreprise ?  
 Oui  Non



Si oui, de quel accompagnement souhaiteriez-vous bénéficier ? Pour quel type de projet ?  
 .....

### 6- COMMENTAIRES

Avez-vous des commentaires, des remarques ou des questions par rapport à ce questionnaire ou à la démarche de la communauté d'agglomération du Beauvaisis ?  
 .....

[Merci de vos réponses](#)

Extrait du questionnaire transmis aux entreprises de plus de 20 salariés







## 4 - LA VISITE DE TERRAIN

Une visite de terrain a également été organisée le **17 mai 2018** à destination des 53 maires de l'agglomération.

Ont été parcourus **quatre sites exemplaires** d'ores et déjà présents sur le territoire intercommunal, afin de prouver que le Beauvaisis ne partait pas de zéro :

- Une installation de panneaux photovoltaïques à Berneuil-en-Bray (haras du bois d'argile)
- Un écoquartier à Bailleul-sur-Thérain
- Une unité de méthanisation à Verderel-lès-Sauqueuse (ferme de la société Dufour Energie)
- Une déchetterie-recyclerie à Crèvecœur-le-Grand.

Cette visite a permis d'amorcer la dynamique territoriale autour du plan climat air énergie du Beauvaisis, et a été très appréciée par les 33 maires ou représentants présents.

4 vidéos retracent le parcours effectué par les élus durant cette journée et sont disponibles sur le site internet de l'agglomération (*rubrique plan climat – où en est-on ?*).

Extrait du magazine « Beauvaisis notre territoire » de juillet-août 2018

## Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

# 4 sites exemplaires

La démarche de mise en œuvre d'un Plan Climat Air Énergie Territorial pour le Beauvaisis a été lancée en fin d'année 2017 par la Communauté d'Agglomération. Son objectif : contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique sur le territoire. Dans le cadre des études et réflexions en cours pour définir les actions à mener, les élus de la CAB ont visité 4 sites remarquables implantés en Beauvaisis.



Le diagnostic du PCAET est en cours d'élaboration. Porté par l'Agglo et par chacune des communes membres ainsi que par les acteurs socio-économiques du territoire, les associations et les habitants, il se déclinera en réalisations concrètes ayant un impact positif dans la lutte contre le réchauffement climatique. Afin d'explorer tous les potentiels exploitables en Beauvaisis, un groupe d'élus et de techniciens a consacré une journée à la visite de quatre sites exemplaires en terme de contribution à la réduction des émissions de gaz à effets de serre, de préservation des ressources et de valorisation des énergies renouvelables.

### 1 Berneuil-en-Bray

Le Haras du Bois d'Argile, situé sur la commune de Berneuil-en-Bray, a installé sur les versants sud des toits de ses deux grandes écuries quelque 1 500 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques. Les travaux ont été réalisés en deux tranches successives.

### 2 Bailleul-sur-Thérain

L'écoquartier « Entre-Deux-Monts », à Bailleul-sur-Thérain, est implanté sur une ancienne carrière de 5 hectares. Il comprend un éco-parc de 12 000 m<sup>2</sup> ponctué d'espaces verts paysagers, d'espaces de détente (city-stade, terrain de boules, jardin de jeux) et ayant pour vertu de constituer un bassin de rétention naturel des eaux pluviales. L'écoquartier accueille d'ores et déjà un établissement d'accueil spécialisé pour les autistes adultes et des dizaines de logements pour des familles. À terme, 143 logements y seront implantés. La fin des travaux est envisagée d'ici 2025.

### 3 Verderel-lès-Sauqueuse

L'unité de méthanisation des effluents d'élevage, des déchets verts et des déchets des industries agro-alimentaires de la société Dufour Énergie à Verderel-lès-Sauqueuse a été récemment installée par Camille Dufour lorsque les activités agricoles familiales ont

évolué. Chaque année, 5 700 tonnes de déchets (dont 70% sont issus de la ferme) sont utilisés pour la production de biogaz qui permet la production d'électricité réinjectée sur le réseau électrique (cela évite ainsi la consommation de l'énergie issue majoritairement des centrales nucléaires).

### 4 Crèvecœur-le-Grand

La déchetterie-recyclerie de Crèvecœur-le-Grand a été créée au début des années 2000. Il s'agit de la 1<sup>ère</sup> recyclerie en France à avoir été réfléchi et conçue pour un fonctionnement associé à celui d'une déchetterie. Aujourd'hui, la valorisation des apports de déchets est de 85 % (ce qui est bien supérieur à la moyenne des déchetteries classiques). Soustraits à la mise en décharge, les produits sont soit donnés (gravats, terre, etc.), soit revendus au détail après remise en état (objets de la recyclerie) ou en vrac pour être valorisés (ferrailles, papiers/cartons, etc.).





## 5 - DES PRESENTATIONS REGULIERES

### 5.1 - Auprès des instances communautaires

L'appropriation des démarches « plan climat air énergie territorial et bilan carbone patrimoine et compétences » a également reposé sur la régularité des présentations institutionnelles :

- **En direction générale élargie** (composée de tous les directeurs de la collectivité globale) en octobre 2017, en décembre 2018 et en décembre 2019 ;
- **En bureau communautaire** en avril 2018 (présentation de l'état d'avancement de la démarche), en décembre 2018 (restitution du bilan carbone patrimoine et compétences) et en décembre 2019 (présentation du plan d'actions provisoire du PCAET) ;
- **En conseil communautaire** en décembre 2019 (approbation du plan d'actions provisoire du PCAET).

### 5.2 - Auprès de structures extraterritoriales

Le PCAET du Beauvaisis a fait l'objet d'une présentation dans le cadre du **prix 2019 des énergies citoyennes**. La ville de Beauvais a d'ailleurs été primée pour cette édition dans la catégorie « collectivités territoriales et EPCI de 20 000 à 100 000 habitants » (voir page suivante).

Par ailleurs, la CAB a participé à un séminaire organisé par l'**INERIS** en **juin 2019** portant sur le thème « vers un déploiement propre et sûr de la transition énergétique dans les territoires ». Elle est intervenue sur la thématique plus précise de la production des énergies renouvelables.

Enfin, l'agglomération du Beauvaisis a été retenue dans le cadre de l'**enquête menée sur la transition écologique** auprès d'une centaine de villes moyennes en **mai 2019**. Cette étude a été conduite par le commissariat général à l'égalité des territoires, avec Villes de France et le Commissariat général au développement durable, afin d'identifier les actions menées, mais aussi les atouts et les difficultés rencontrées.





- > Accueil
- > Les Prix
- > Le Jury et le Parrain 2019
- > Actualités
- > Palmarès de l'édition 2019
  - > Bouguenais (44) – Pays de La Loire
  - > Bresse Vallons (01) – Auvergne-Rhône-Alpes
  - > Loos-en-Gohelle (62) – Hauts-de-France
  - > Béthune (62) – Hauts-de-France

[Accueil](#) > [Palmarès de l'édition 2019](#) > [Beauvais \(60\) – Hauts-de-France](#)

Beauvais (60) – Hauts-de-France



Primée dans la catégorie « *Collectivités territoriales et EPCI de 20 000 à 100 000 habitants* », la **Ville de Beauvais** bénéficie d'une stratégie énergétique ambitieuse et déjà bien engagée

Inscrite dans le Plan Climat Air Énergie Territorial de l'agglomération du Beauvaisis, la stratégie énergétique de Beauvais porte déjà ses fruits, avec pour objectif de diviser par trois la consommation énergétique de la ville d'ici 2050 et de consommer plus de 50% d'énergies renouvelables produites localement à cette même date.

Le premier chantier emblématique lancé par la ville a été la **modernisation de l'éclairage public** et le résultat est déjà flagrant. En installant 7480 luminaires LED, la ville constate déjà **une diminution de 45% de la consommation d'énergie**. La mobilité n'est pas en reste ! L'installation d'une dizaine de **bornes électriques** permettent de recharger les véhicules municipaux. Les transports en commun participent également à la transition énergétique avec des bus urbains hybrides, Gaz Naturel Véhicules ou tout-électrique.

Extrait du site internet « <http://www.energies-citoyennes.fr/> »





Programme du séminaire de l'INERIS de juin 2019

JOURNÉE TECHNIQUE  
Risques chroniques et accidentels



Vers un déploiement propre et sûr  
de la transition énergétique  
dans les territoires

Mardi 18 juin 2019

Centre Edouard VII - 23, square Edouard VII - 75009 Paris



PROGRAMME







La transition énergétique vise à la fois un abandon progressif des énergies fossiles au profit d'énergies issues de sources renouvelables et une baisse de consommation d'énergie. Cette transition s'accélère au niveau des territoires français avec le développement de nombreux démonstrateurs de production et distribution d'énergie. L'objectif de ce colloque organisé par l'Ineris est d'objectiver et sensibiliser à la sécurité des nouvelles formes d'énergie et de leur intégration combinée au sein des territoires à partir de témoignages d'experts des technologies et des risques et de ceux qui mettent en œuvre ou accompagnent la transition énergétique au sein des territoires.

En s'appuyant sur ses travaux de recherche en collaboration avec les entreprises, les centres de recherche et les partenaires académiques, l'Ineris apporte son expertise pour une transition énergétique propre et sûre à travers l'identification, l'évaluation et la maîtrise des risques induits par les nouvelles technologies, leurs usages et la gestion des interfaces liés à la production, au stockage, au transport, et à l'utilisation de l'énergie.

## Programme

### Matin

09h00 - 09h30 Accueil des participants

09h30 - 09h45 Introduction de la journée  
*Raymond Cointe, directeur général de l'Ineris*

09h45 - 10h00 Panorama actuel des énergies renouvelables en France et prospective  
*Eric Vidalenc, responsable du pôle Transition énergétique, Direction régionale Hauts-de-France, Ademe*

10h00 - 11h20 Focus : production et territoire

- / 10h00 - 10h20 Autonomie énergétique des territoires  
*Isabelle Moretti, membre de l'académie des technologies, ancienne directrice scientifique d'Engie*
- / 10h20 - 10h40 Méthanisation et territoire  
*Karine Adam, ingénieur études et recherche de l'unité Technologies propres et économie circulaire, Ineris*
- / 10h40 - 11h00 Raisonner la production d'énergies renouvelables dans un territoire
  - *Magali Jakubowicz, chargée de mission plan climat air énergie territorial (PCAET), Communauté d'agglomération de Beauvais*
  - *Guillaume Sergeant, directeur du service développement durable de la ville, Communauté d'agglomération de Beauvais*

11h00 - 11h20 Pause

### 11h20 - 12h40 Focus : Stockage et territoire

- / 11h20 - 11h40 Expérience de Sarreguemines  
*David Colomar, coordinateur de projets hydrogène, EDF R&D/EIFER*
- / 11h40 - 12h00 Les risques associés à différents types de stockages de l'énergie  
*Rémy Bouet, responsable de marché « énergies », Ineris*
- / 12h00 - 12h20 Sécurité des smart grids  
*Stéphane Mocanu, maître de conférences et chercheur, Laboratoire d'information de Grenoble INP/ENSE3*
- / 12h20 - 12h40 L'hydrogène comme vecteur de stockage d'énergie dans les bâtiments autonomes en énergie  
*Jean-Emmanuel Boucher, directeur commercial, PowiDian*

12h40 - 13h50 Déjeuner

### Après-midi

#### 13h50 - 15h20 Intégration des risques au niveau des territoires

- / 13h50 - 14h20 Perception des risques liés aux nouvelles énergies au niveau des territoires  
- *Olivier Guillaume, développeur de marchés, EDF ENR*  
- *Matthieu Brugidou, chercheur, EDF R&D*
- / 14h20 - 14h40 Éclairer le nexus énergie - Matières premières pour la transition énergétique en France  
*Jacques Villeneuve, chercheur, BRGM*
- / 14h40 - 15h00 Approche d'évaluation des multi-risques accidentels au niveau d'un territoire  
*Olivier Gentilhomme, responsable de programme « mix énergétique et risques accidentels, Ineris*
- / 15h00 - 15h20 Évaluation environnementale stratégique : l'expérience du Québec  
*Corinne Gendron, titulaire de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable de l'université du Québec à Montréal*

15h20 - 15h40 Pause

#### 15h40 - 17h00 Table ronde : Point de vue des parties prenantes

- / Retour d'expérience de la planification énergétique de la Métropole de Lyon par *Pauline Gabillet*
- / Le point de vue du Ministère de la recherche par *Xavier Montagne*
- / Le point de vue d'Écologie sans frontière par *Jean-Yves Leber*
- / Le point de vue de l'Alliance nationale des organismes de recherche sur l'énergie par *François Kalaydjian*
- / Le point de vue du Ministère de la transition écologique et solidaire

15h40 - 17h00 Synthèse de la journée  
*Florence Carré, coordinatrice scientifique « risques, environnement, territoire », Ineris*

## Programme du séminaire de l'INERIS de juin 2019







Enquête sur la transition écologique dans les villes moyennes - printemps 2019

En détail  
SYNTHÈSE



Villes moyennes et transition écologique

Des actions locales, une attente de cadre national

Mai 2019



TERRITOIRES AYANT PARTICIPÉ À L'ENQUÊTE SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES VILLES MOYENNES

◆ 41 intercommunalités ◆ 45 communes

Sources et Réalisation : CGET DST  
Service cartographie 2019



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



VILLES FRANCE





## 2) Une co-construction collective

La méthode de concertation choisie par la communauté d'agglomération du Beauvaisis a reposé sur une mobilisation en continue de nombreux acteurs du territoire, via des temps de travaux collectifs et des recueils variés d'idées.

Deux grandes phases du projet ont été particulièrement mobilisatrices et déterminantes auprès de la société civile :

- Le **recueil des grands objectifs souhaitables et atteignables** pour le Beauvaisis ;
- Le **choix des pistes d'actions** pouvant être intégrées au plan final.

Elles se sont déroulées durant 2 grandes journées de la concertation, respectivement les 18 septembre 2018 et 17 janvier 2019, sous un format d'animation type « world Café » assorti d'un temps en plénière. Les différents acteurs, partenaires associatifs, élus, services et agents institutionnels ont été sollicités par invitation mail, et ont largement répondu présents à l'occasion de ces différents moments contributifs.

Parallèlement, les contributions de la population ont été permises par 2 biais :

- La mise en ligne d'une boîte à idées ;
- Des enveloppes T adressées à 49 000 foyers beauvaisins via le magazine « Beauvaisis notre territoire ».





## 1 - LA PREMIERE JOURNEE DE LA CONCERTATION

Le 18 septembre 2018, la première journée de la concertation s'est **organisée autour de la stratégie territoriale**, en 2 grands temps :

- La restitution du diagnostic territorial ;
- Un travail collectif sous la forme de 6 ateliers thématiques, permettant de définir les principaux enjeux de la stratégie territoriale.

Les objectifs souhaitables et atteignables pour le Beauvaisis ont été décryptés au regard des 6 axes suivants :

- 1) Se déplacer dans le Beauvaisis
- 2) S'alimenter dans le Beauvaisis
- 3) Développer des énergies renouvelables sur le Beauvaisis
- 4) Développer une économie performante, durable et locale
- 5) Adapter l'environnement du Beauvaisis au changement climatique
- 6) Se loger dans le Beauvaisis







Invitation à la première journée de la concertation

**Caroline CAYEUX,**

*Présidente de la Communauté d'Agglomération du Beauvais*

a le plaisir de vous convier à une journée de concertation sur la stratégie Territoriale

**Plan Climat Air Energie Territorial**  
*Quels objectifs souhaitables et atteignables pour le Beauvais ?*

**Mardi 18 septembre 2018**  
au siège de la communauté d'agglomération du Beauvais  
48 rue Desgroux à Beauvais

Merci de confirmer votre participation à la séance plénière, au déjeuner et aux ateliers auprès de Magali JAKUBOWICZ **avant le 3 septembre 2018**  
au 03 44 79 39 19 ou par mail [m.jakubowicz@beauvais.fr](mailto:m.jakubowicz@beauvais.fr)

**PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL - *Quels objectifs souhaitables et atteignables pour le Beauvais ?***

**PROGRAMME DE LA JOURNÉE**

**9h30**

Accueil autour d'un café

**10h-12h**

Séance plénière - Restitution  
du diagnostic territorial

**12h10-13h40**

Pause déjeuner (sur inscription)

**13h50-15h**

Participation à l'un des 3 ateliers thématiques suivants :

- Se déplacer dans le Beauvaisis
- S'alimenter dans le Beauvaisis
- Développer des énergies renouvelables sur le Beauvaisis

**15h10-16h20**

Participation à l'un des 3 ateliers thématiques suivants

- Développer une économie performante, durable et locale
- Adapter l'environnement du Beauvaisis au changement climatique
- Se loger dans le Beauvaisis

*Votre présence aux 2 temps d'ateliers est souhaitable, il est néanmoins possible d'assister à une seule session*

**16h30-17h**

Restitution des principaux enjeux de la stratégie territoriale





Des ateliers productifs à l'occasion de la 1<sup>ère</sup> journée de la concertation, grâce à la présence de 70 personnes





Les tableaux suivants présentent une **synthèse des enjeux retenus sur le territoire à l'issue des 6 ateliers territoriaux**, selon les thématiques habitat, déplacements, urbanisme-paysages-environnement, économie-tertiaire-déchets, production d'énergies renouvelables, agriculture-élevage-alimentation.

## Habitat

### En matière de rénovation des habitations

- Enjeu d'amélioration du confort du parc existant (isolation et systèmes de chauffage)
- Désignation d'un chef de file pour optimiser les temps et fournir une information complète
- Baisse de la facture énergétique (précarité)
- Diminution des charges des locataires
- Pérennisation des dispositifs et des budgets
- Création de nouveaux emplois dans l'artisanat (enjeu du développement de formations pérennes)
- Volet auto-réhabilitation à intégrer au PIG existant ?
- Facilitation financière des passages à l'acte et selon l'étendue des travaux
- Maintien des partenariats et des aides avec l'ANAH, l'ANRU, la Région
- Développement de l'intervention sur les copropriétés
- Démocratisation et renouvellement des moyens de chauffage propres (poêles, inserts, etc.)
- Autoconsommation à favoriser
- Renforcement de la sensibilisation et de l'éducation aux bons gestes/bonnes pratiques (économie de l'eau chaude sanitaire, chauffage des pièces uniquement en cas de besoin, etc.)

### En matière de nouvelles habitations

- Nécessité d'avoir une bonne connaissance de l'entière du parc de logement du territoire
- Souci d'équité entre l'urbain et le rural
- Création de nouveaux réseaux de chaleur
- Réduction de l'usage des combustibles fossiles
- Expérimentation « écolow cost » à envisager sur le territoire

### Au niveau des matériaux de construction

- Valorisation locale des matériaux de construction
- Développement de filières de matériaux d'isolation biosourcés (paille, lin, chanvre)
- Optimisation des boisements locaux adaptés à la construction







## Déplacements

### Concernant la mobilité des habitants

- Enjeu principal de réduction des besoins en déplacements
- Réflexions collectives à renforcer (par exemple, plans de déplacements n'omettant pas les zones d'emplois)
- Développement d'outils numériques appropriés afin de favoriser des modes de déplacements alternatifs : covoiturage, autopartage, aménagement des horaires de travail, etc.
- Développement du télétravail et d'espaces de coworking en zones rurales (grâce à un réseau numérique performant et de l'utilisation de locaux libres dans toutes les communes de l'agglomération)
- Valorisation des vacances et des lieux de travail plus près de son lieu d'habitation : liaison eurovélo Paris-Londres, création de nouveaux chemins de randonnées, incitation à la mobilité inter-entreprises, etc.
- Redéploiement des services de proximité, y compris mobiles, à l'ensemble du territoire intercommunal (itinérance des commerces, des théâtres, des bibliothèques, etc.)

### Concernant les différents modes de déplacements

- Enjeu d'adaptation des collectivités : création d'un vrai service public du vélo (au même titre que l'assainissement ou les déchets), création d'un réseau cyclable dense, cohérent et élargi
- Fort développement des transports en commun : nouvelles infrastructures de transport collectif (amélioration de l'offre en cohérence avec les besoins et les attentes des habitants), renforcement de la ligne Beauvais-Amiens en train et/ou en bus, valorisation du pôle multimodal à Beauvais centré sur la gare
- Changements d'habitudes consistant à délaissé la voiture au profit des transports en commun, du covoiturage (restriction de l'autosolisme) ou des modes de transports doux (déplacements à pied ou à vélo)

### Au niveau de l'aéroport de Beauvais-Tillé

- Enjeu d'améliorations technologiques des motorisations des avions
- Vers un aéroport intelligent ? mise en place de bâtiments neutres (modulation en fonction de l'activité, de la saisonnalité du trafic), d'accès privilégiés (transports en commun, navettes électriques, etc.), de couvertures photovoltaïques, etc.

### En matière de passage vers des véhicules propres

- Basculement vers des moteurs hybrides, entièrement électriques, ou fonctionnant à l'hydrogène
- Enjeu d'exploiter les énergies renouvelables pour recharger les batteries ou produire de l'hydrogène
- Enjeu de maillage intégral du territoire par des bornes électriques et des stations bioGNV

### En ce qui concerne les marchandises

- Changement des moyens de transport en faveur du fret ferré ou fluvial (par rapport aux camions)
- Enjeux environnementaux (réduction des émissions de GES et des polluants atmosphériques), économiques (hausse des coûts) et sociaux (pollution sonore, encombrements des routes)
- Développement des stations bioGNV grâce à la méthanisation

## Urbanisme / paysages / environnement

### En matière d'étalement urbain

- Rôle très important des documents de planification urbaine pour favoriser une économie optimum du foncier, avoir une meilleure gestion des sols naturels, proposer des conceptions architecturales alliant densité, préservation de l'environnement et cadre de vie agréable, ainsi que pour promouvoir les corridors écologiques
- Enjeu de mutualisation foncière
- Enjeu d'un urbanisme bioclimatique (amélioration de la circulation du vent, utilisation de la fraîcheur des sous-sols, orientations bâtimentaires, albédo, etc.)
- Enjeu du développement d'une offre en logement adaptée aux besoins et aux revenus des ménages, tout en étant cohérente avec l'offre de transports et de services
- Sensibilisation du grand public à l'intérêt de la biodiversité

### En ce qui concerne la végétalisation des espaces publics, des rues, des zones d'activités, etc.

- Nature en ville à renforcer dans les zones fortement urbanisées
- Prise en compte de la gestion des eaux pluviales dans les documents de planification urbaine. Idem pour les opérations de réhabilitation et/ou de création des espaces publics
- Enjeu de création d'îlots de fraîcheurs grâce à la plantation d'essences résistantes et demandant peu d'entretien
- Création d'une charte contre l'emploi des produits phytosanitaires

### Au niveau des haies et des boisements

- Portage de la filière biomasse
- Croissance des arbres à considérer dans le cadre de leur exploitation pour de la biomasse ou dans des matériaux de construction (20, 30 ans ?)
- Idem pour la qualité du bois vendu (essences, séchage)
- Obligation réglementaire de mise en place de quotas de plantation de haies et d'arbres
- Création d'espaces sauvages sans intervention humaine

### En ce qui concerne les risques naturels ayant des impacts sur les biens et les personnes (érosion, coulées de boues, retrait gonflement des argiles, remontée de nappe, débordement de cours d'eau)

- Prise en compte de l'adaptation au changement climatique dans les divers documents de planification territoriale
- Utilisation de modélisation régionale des risques d'inondation
- Mise en place de mesures participatives (suivis, témoignages, implication dans la gestion)
- Enjeu de dimensionnement des réseaux de collecte des eaux
- Réouverture des fossés et des cours d'eau
- Problématique sur les populations à risques lors des catastrophes naturelles ou des épisodes de chaleur (enfants, personnes âgées, personnes en insuffisance respiratoire ou cardiaque, etc.)







## Economie / tertiaire / déchets

### En ce qui concerne le devenir de l'économie locale

- Enjeu de création d'espaces de coopération entre économie solidaire, entreprises classiques et acteurs publics

### En matière de processus industriels

- Amélioration de l'efficacité énergétique
- Création de boucles d'économie circulaire
- Amplification de l'action d'écologie industrielle territoriale (développement de services de valorisation autour du tissu industriel existant, mise en relation dans les clubs d'entreprises, synergie/mutualisation entre entreprises)
- Processus de développement durable à ancrer au cœur du raisonnement des entreprises pour faire face aux incivilités (surconsommation d'électricité par les salariés, etc.)
- Accompagnement à la création d'entreprises innovantes

### Concernant la rénovation des bâtiments tertiaires

- Enjeu de réalisation d'un contrat de performance énergétique sur les bâtiments publics avec la participation des usagers
- Rénovation thermique des commerces

### Au niveau de la quantité produite de déchets

- Enjeu de sensibilisation auprès de tous les acteurs du territoire (entreprises, habitants, collectivités, hôpitaux, etc.) pour poursuivre la réduction de la quantité de déchets produits

### En matière de valorisation des déchets organiques

- Mise en place de broyeurs collectifs itinérants pour lutter contre le brûlage de déchets verts

### En matière de valorisation des déchets non organiques

- Question du réemploi et du recyclage

## Agriculture / élevage / alimentation

### En matière d'améliorations technologiques

- Meilleure composition et meilleur dosage des aliments pour les ruminants
- Méthodes de fertilisation plus efficaces

### Au niveau des typologies de productions (systèmes d'élevage, cultures agricoles)

- Gestion optimale du fumier et des effluents
- Production d'une alimentation de qualité
- Anticipation de la gestion de la ressource en eau en préservant la nappe souterraine (irrigation)
- Sensibilisation et développement de la permaculture, des cultures intermédiaires à valeur énergétique et de l'agroforesterie

### Concernant le gaspillage alimentaire et la consommation de produits biologiques, locaux, durables et de saison

- Amélioration de l'autonomie alimentaire
- Forte sensibilisation des consommateurs au « bien-manger » (équilibre alimentaire, méfaits des produits transformés)
- Valorisation des initiatives de restauration de qualité
- Création de lieux de transformation (légumeries, conserveries)
- Enjeu d'organisation de la filière des circuits courts
- Enjeu de diversification des formes de ventes directes (les AMAP ne répondant pas à tous les besoins des habitants du Beauvaisis)
- Utilisation des règles d'urbanisme pour dissuader l'implantation de fast-foods à proximité d'établissements scolaires, au profit d'établissements plus sains
- Travail avec les grandes et moyennes surfaces pour proposer une offre biologique et locale
- Amélioration de l'identification des produits locaux et biologiques

## Production d'énergies renouvelables

### Réseaux de chaleur, bois-énergie, méthanisation, photovoltaïque, éolien, géothermie, solaire thermique

- Autonomie énergétique en matière de gaz et d'électricité
- Renforcement du mix énergétique sur l'ensemble du territoire (diversification des moyens de production)
- Enjeu d'allègement des contraintes urbanistiques
- Amélioration de la rentabilité de l'électricité renouvelable (diminution des coûts)
- Communication sur les modèles de financement participatif des projets en énergies renouvelables
- Aides aux bailleurs sociaux pour financer des projets de panneaux photovoltaïques sur leurs parcs
- Impulsion à provoquer pour le bioGNV (carburant propre)
- Etude de la possibilité de mutualiser les coûts d'investissement via une quote-part





## 2 - LA SECONDE JOURNEE DE LA CONCERTATION

Le 17 janvier 2019, 71 acteurs locaux ont activement poursuivi le travail d'élaboration du plan climat air énergie territorial du Beauvaisis sur le choix des actions à promouvoir sur le Beauvaisis afin :

- De réduire les émissions de gaz à effet de serre des 53 communes de l'agglomération ;
- D'améliorer la qualité de l'air extérieur ;
- D'adapter le territoire aux conséquences du changement climatique (*épisodes de sécheresse, pluies intenses, inondations...*) ;
- De développer l'usage des énergies renouvelables et l'économie circulaire ;
- D'améliorer les conditions de vie des habitants du Beauvaisis et permettre de créer localement des emplois.

En préambule de cette journée, les grandes visées stratégiques du territoire pour les 30 prochaines années ont été déclinées, à travers le regard de 2 enfants devenus adultes (8 ans en 2018 et 40 ans en 2050).

**2018**



*Léa et Tom (8 ans)*



**2050**



*Léa et Tom (40 ans)*





Cet exercice a porté sur plusieurs secteurs : l'habitat, les déplacements, l'économie, l'agriculture, l'alimentation, les énergies renouvelables, les consommations énergétiques, la vulnérabilité du territoire au changement climatique, ou encore l'environnement.

Ensuite, les échanges destinés à définir les actions à engager sur le territoire ont pris la forme d'une participation des membres à un ou plusieurs des **16 ateliers thématiques dispensés** :

- 1) L'électricité renouvelable (solaire, éolien, micro-hydraulique)
- 2) L'habitat individuel (construction, rénovation...)
- 3) L'industrie (process, déchets...)
- 4) La santé publique (qualité de l'air, îlots de chaleur...)
- 5) Le gaz renouvelable (méthanisation)
- 6) L'habitat collectif (construction, rénovation...)
- 7) L'aménagement du territoire et les risques climatiques (coulées de boues, érosion...)
- 8) Les commerces et les bureaux (chauffage, climatisation...)
- 9) La chaleur renouvelable (biomasse, géothermie)
- 10) L'évolution des pratiques agricoles
- 11) La mobilité quotidienne (des particuliers)
- 12) L'artisanat (techniques de construction, formation...)
- 13) La précarité énergétique (se chauffer, se déplacer)
- 14) Les circuits courts alimentaires
- 15) Le transport longue distance (aérien, ferré, fret, car...)
- 16) Le numérique au service de la transition (applications, télétravail...)







**Caroline CAYEUX,**

*Présidente de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis*

a le plaisir de vous convier à une seconde journée de concertation

## Plan Climat Air Energie Territorial - A l'action !

**JEUDI 17 JANVIER 2019**

au siège de la communauté d'agglomération du Beauvaisis  
48 rue Desgroux à Beauvais

Merci de préciser votre présence et vos choix préférentiels d'ateliers  
auprès de Magali JAKUBOWICZ avant le 7 janvier 2019 au 03 44 79 39 19 ou par mail [m.jakubowicz@beauvaisis.fr](mailto:m.jakubowicz@beauvaisis.fr)

### Invitation à la seconde journée de la concertation

### Plan Climat Air Energie Territorial - A l'action !

Après avoir envisagé les objectifs souhaitables et atteignables pour le territoire du Beauvaisis à l'horizon 2050, il est temps de définir les actions concrètes à engager. Quoi ? qui ? comment ? avec qui ? avec quels financements ? Autant de questions centrales auxquelles il s'agira de répondre.

#### PROGRAMME DE LA JOURNÉE

<b>9h00</b>	Accueil autour d'un café	
<b>9h30-10h30</b>	Présentation de la stratégie territoriale retenue à l'horizon 2050	
<b>10h30-11h30</b>	Participation à l'un des 4 ateliers thématiques suivants : <input type="checkbox"/> L'électricité renouvelable (solaire, éolien, micro-hydraulique) <input type="checkbox"/> L'habitat individuel (construction, rénovation...) <input type="checkbox"/> L'industrie (process, déchets...) <input type="checkbox"/> La santé publique (qualité de l'air, îlots de chaleur...)	Choix à faire
<b>11h30-12h30</b>	Participation à l'un des 4 ateliers thématiques suivants : <input type="checkbox"/> Le gaz renouvelable (méthanisation) <input type="checkbox"/> L'habitat collectif (construction, rénovation...) <input type="checkbox"/> L'aménagement du territoire et les risques climatiques (coulées de boues, érosion...) <input type="checkbox"/> Les commerces (chauffage, climatisation...)	Choix à faire
<b>12h30-13h30</b>	Pause déjeuner (sur inscription)	
<b>13h30-14h00</b>	Illustration par des exemples d'actions possibles	
<b>14h00-15h00</b>	Participation à l'un des 4 ateliers thématiques suivants : <input type="checkbox"/> La chaleur renouvelable (biomasse, géothermie) <input type="checkbox"/> L'évolution des pratiques agricoles <input type="checkbox"/> La mobilité quotidienne (des particuliers) <input type="checkbox"/> L'artisanat (techniques de construction, formation...)	Choix à faire
<b>15h00-16h00</b>	Participation à l'un des 4 ateliers thématiques suivants : <input type="checkbox"/> La précarité énergétique (se chauffer, se déplacer) <input type="checkbox"/> Les circuits courts alimentaires <input type="checkbox"/> Le transport longue distance (aérien, ferré, fret, car...) <input type="checkbox"/> Le numérique au service de la transition (applications, télétravail...)	Choix à faire
<b>16h00-16h30</b>	Restitution des principales actions collectivement proposées	





Un recueil de nombreuses contributions à l'occasion de la seconde journée de la concertation







**108 contributions** ont émergé durant toute cette journée de travail collectif, parmi lesquelles les pistes d'actions suivantes :

- Favoriser la création de centrales photovoltaïques citoyennes ;
- Accompagner l'auto-réhabilitation et former aux nouvelles techniques d'éco-construction ;
- Créer un magasin territorial pour promouvoir les produits locaux du Beauvaisis ;
- Favoriser l'acceptabilité des projets de méthanisations agricole ;
- Accompagner des maîtres d'œuvres pour des solutions environnementales ambitieuses ;
- Intégrer les enjeux d'adaptation au changement climatique dans les documents d'urbanisme ;
- Sensibiliser et éduquer les populations locales à l'acte de consommation responsable ;
- Remplacer les sources d'énergie de chauffage fossiles et nucléaires par des énergies renouvelables ;
- Mener une étude sur les besoins d'irrigation ;
- Encourager les plans de déplacements des entreprises ;
- Faciliter les aides pour les publics fragilisés autour de la mobilité, du logement, et du retour à l'emploi ;
- Animer une filière sur les circuits courts alimentaires ;
- Proposer une grille plus souple pour la tarification des navettes vers l'aéroport Beauvais-Tillé ;
- Prioriser en temps réel les alertes par rapport aux risques éventuels (crues, qualité de l'air).







### 3 - LA BOITE A IDEE SUR LE SITE INTERNET

En parallèle, le site internet de l'agglomération du Beauvaisis présente la démarche du plan climat air énergie territorial du Beauvaisis, avec un onglet dédié décomposé en 3 parties :

- Qu'est-ce qu'un plan climat ?
- Où en est-on ?
- Boite à idées

Cette dernière rubrique permet aux habitants du territoire de faire part de leurs propositions stratégiques ou d'actions. Cette possibilité est relayée régulièrement par la presse locale, l'intranet de la collectivité et les réseaux sociaux.





Une quinzaine de contributions et pistes de réflexion ont d'ores et déjà été transmises par ce biais :

Date	Nature des idées / pistes de réflexion	THEMATIQUES ABORDEES
30 octobre 2018	<p>Sur des routes moins larges, nous roulons naturellement moins vite (donc nous polluons moins) ! &gt; Réduire la largeur des routes en ville y compris sur les axes pénétrants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en agrandissant les trottoirs parfois à peine suffisamment large pour deux personnes côte à côte, ou avec poussette et enfants, ce qui n'encourage pas à faire des trajets à pied</li> <li>- en aménageant des pistes cyclables et des voies pour les trottinettes et autres nouveaux modes de déplacements doux / électriques</li> <li>- en intégrant des arbres / arbustes / plantes qui améliorent le cadre de vie, peuvent servir à séparer les véhicules des piétons, et surtout "séquestrent" le carbone</li> <li>- en proposant des places de stationnement en épis le long des routes ou perpendiculaire à la route (plutôt que parallèle), ce qui évite d'avoir peur de se faire arracher la portière quand on sort de sa voiture ou quand on essaye d'attacher la ceinture de sécurité de son enfant</li> </ul> <p>Et s'il n'y a pas suffisamment de budget, pourquoi ne pas essayer déjà de modifier le marquage au sol</p>	Circulation
	Et mettre des arbustes en bac, pour expérimenter...	Végétalisation
	Proposer une alternative crédible et fiable à la voiture avec un transport en commun encore plus dense (même s'il l'est déjà pour une ville de notre taille), notamment aux horaires de bureau (vers 7h/9h et 17h/19h). 1 ou 2 bus par heure comme c'est le cas aujourd'hui ne peuvent convenir à tout le monde sur ces créneaux stratégiques ou il faut jongler entre les horaires de travail / de crèche / de nounou / d'école / du centre. Peut-être faire une enquête auprès des habitants pour connaître leurs trajets quotidiens et leurs horaires afin de leur proposer une offre de transport en commun encore plus adaptée.	Transports en commun
30 octobre 2018	<p>J'ai entendu parler d'un projet de géothermie profonde proposé par UniLaSalle et qui pourrait sur l'agglomération de Beauvais subvenir aux besoins d'une grande partie des bâtiments de moyenne et grande dimension.</p> <p>J'ai eu l'occasion de visiter une centrale géothermique de type similaire à celle proposée par le projet sur la commune de Chevilly Larue. Il est clair que ce pourrait avoir un impact très positif sur le climat et les coûts énergétiques à moyen et long terme (baisse douce mais continue des coûts depuis la mise en route de la centrale de Chevilly avec une réduction drastique de la production de CO2 pour un seul forage mais plus de 45000 personnes chauffées ! (<a href="http://www.ville-chevilly-larue.fr/actions-et-projets/préserver-nos-ressources/la-geothermie-a-chevilly-larue-469.html">http://www.ville-chevilly-larue.fr/actions-et-projets/préserver-nos-ressources/la-geothermie-a-chevilly-larue-469.html</a>)). Nous cherchons souvent des moyens à petite échelle de réduire nos productions de CO2 et d'économiser les ressources fossiles. C'est un moyen de grande ampleur qui pourrait vraiment faire une différence sur le territoire. Je sais par ailleurs que les coûts d'investissement sont importants tant du point de vue forage que réseau de chaleur mais si nous ne le faisons pas maintenant quand le ferons-nous ?</p>	Géothermie
31 octobre 2018	La géothermie profonde est une solution à implanter sur le territoire en raison des nombreux développements technologiques en 30 ans.	Géothermie
8 Novembre 2018	<p>Dans le cadre des actions du PCAET, avez-vous envisagé une réflexion avec le SMABT, la SAGEB et l'aviation civile pour la création d'une production photovoltaïque d'envergure sur les 240 hectares d'emprise foncière de l'aéroport de Beauvais-Tillé ? Pourquoi pas aux abords des taxiway ?</p> <p>Ce projet pourrait apporter une solution à EDF qui, à moyen terme, devra envisager la création d'un 3ème poste source pour satisfaire l'alimentation électrique du nord de Beauvais. Le site, idéalement situé, permettrait également de regrouper les points d'injection des artères éoliennes du plateau Picard.</p>	Photovoltaïque
16 janvier 2019	Il serait intéressant de favoriser la structuration d'une filière locale d'approvisionnement des établissements de restauration collective (et plus généralement des établissements de restauration hors domicile) en produits locaux issus de l'agriculture biologique (sur l'exemple de la SCIC Bio d'Ici d'Abord à Amiens).	Alimentation
19 janvier 2019	<p>L'association Collembole a proposé à la ville de Beauvais d'expérimenter sur un cimetière l'installation d'un bac à compost. En effet, actuellement aucun tri de déchets n'est proposé dans les cimetières beauvaisiens et des tonnes de terreau (potées mises dans les conteneurs à poubelles) sont transportées puis traitées comme des déchets. Notre proposition a été rejetée. Or, il semblerait qu'à Auteuil cette pratique soit déjà mise en place. Pourrait-on envisager que la CAB soutienne notre demande ?</p>	Compostage
	<p>Dans le cadre du PCAET, il serait quand même très souhaitable que la loi Laure soit respectée à Beauvais (ce qui n'est pas le cas). L'article L228-2 du code de l'environnement n'a pas été respecté lors de la réalisation des travaux du centre commercial du Berry [Article L228-2 : A l'occasion des</p>	Circulation



	réalisations ou des rénovations des voies urbaines, à l'exception des autoroutes et voies rapides, doivent être mis au point des itinéraires cyclables pourvus d'aménagements sous forme de pistes, marquages au sol ou couloirs indépendants, en fonction des besoins et contraintes de la circulation. L'aménagement de ces itinéraires cyclables doit tenir compte des orientations du plan de déplacements urbains, lorsqu'il existe.]	
13 février 2019	Bonjour, j'ai bien reçu le compte rendu de la concertation du 17 janvier et je souhaiterais avoir le détail des 141M€ du territoire page 10 en répartissant cette facture/ consommation par acteurs. D'avance merci de votre réponse. Didier Malé Président du ROSO.	
14 février 2019	L'objectif de 12% d'agriculture biologique me paraît beaucoup trop faible compte-tenu : . De l'augmentation de la consommation de produits AB en France (+20% par an depuis plusieurs années) . Du souhait des consommateurs d'acheter "local" Il est évident qu'un arbitrage devra se faire entre l'agriculture-énergie et l'agriculture-nourriture Par ailleurs l'économie circulaire n'a que très peu été évoquée dans le domaine des économies d'énergie et de matières premières. De même que le développement de l'économie de fonctionnalité.	Agriculture biologique
4 avril 2019	Les déchets verts non compostables devraient être broyé pour faire du paillage. Un broyeur coûte cher. Il faudrait réfléchir à une mutualisation de gros outils, avec l'aide de la CAB.	Compostage
29 avril 2019	De manière encore non officialisée mais actée l'aéroport de Beauvais devrait se lancer dans la démarche Airport Carbon Accreditation et donc réduire son empreinte carbone en vertu de la méthodologie ACI Europe.	Aéroport
24 mai 2019	Dans le cadre du projet Bulles d'air, nos élèves de CE2 ont travaillé sur le thème des déchets. Après avoir observé un très grand nombre de déchets dans leur quartier ils ont réfléchi ensemble à une solution à ce problème. Ils aimeraient que les poubelles soient plus ludiques, comme par exemple imaginer le couvercle de la poubelle en forme de tête d'animal, avec la gueule ouverte pour y jeter les déchets. Ils ont pensé à mettre une affiche sur cette poubelle "animale" : "J'ai faim" ou "Jetez moi dans la poubelle, la Terre sera plus belle".	Déchets
25 novembre 2019	Éteindre dans l'agglomération l'éclairage public de 23h à 5h. Peu ou pas de gens dans les rues, ça ne sert à rien d'éclairer. Pas d'éclairage : baisse de la vitesse automobile, baisse des cambriolages, cycles naturels moins perturbés, ... Et surtout une énorme économie d'énergie !	Eclairage public
25 novembre 2019	Arrêter la bétonisation ! Arrêter l'extension des zones commerciales ! Favoriser la transformation des nombreuses friches industrielles déjà existantes (préemption, taxation,). Favoriser les friches naturelles.	Urbanisme








#### 4 - LA PRE-CONSULTATION PUBLIQUE

Pour permettre à de nombreux beauvaisins de faire part de leur avis sur le plan d'actions provisoire du PCAET, il a également été décidé de leur permettre de contribuer **gratuitement et anonymement**. C'est la raison pour laquelle **49 000 foyers** ont réceptionné l'enveloppe T suivante, dans le cadre du numéro de décembre 2019 du magazine local « Beauvaisis notre territoire ».

Verso de l'enveloppe T dans le cadre de la pré-consultation publique du plan d'actions provisoire

 **CONTRIBUTION À LA FEUILLE DE ROUTE PROVISOIRE DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU BEAUVAISIS**

Quelles sont vos remarques sur les actions envisagées dans le domaine du bâti ? .....


Quelles sont vos remarques sur les actions envisagées dans le domaine des énergies renouvelables ? .....

Quelles sont vos remarques sur les actions envisagées dans le domaine des transports ? .....

Quelles sont vos remarques sur les actions envisagées dans le domaine de l'aménagement des sols et de l'environnement ? .....

Quelles sont vos remarques sur les actions envisagées dans le domaine de l'économie circulaire ? .....

Autres remarques : .....





Dossier spécial du magazine « Beauvaisis notre territoire » de décembre 2019, sur la présentation du plan d'actions provisoire

#DOSSIER

→ PRÉ-CONSULTATION PUBLIQUE

## PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU BEAUVAISIS

Ce dossier constitue la feuille de route provisoire du Beauvaisis pour la transition énergétique et l'adaptation du territoire aux conséquences climatiques.

Vous pouvez apporter votre contribution au PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) via l'enveloppe T jointe à ce numéro de Beauvaisis Notre Territoire.





#DOSSIER

→ PRÉ-CONSULTATION PUBLIQUE

## Les constats

### Le réchauffement climatique, une réalité sur le Beauvaisis

- Des périodes de canicule plus fréquentes et plus longues (41,6° enregistrés cet été 2019 à Beauvais)
- Une augmentation des températures moyennes annuelles de 1°C entre 1954 et 2017
- Une baisse du nombre de jours de gel (- 10 jours constatés depuis 1954)
- Des épisodes de pluies plus intenses (inondations, coulées de boues)
- Un coût de l'énergie qui augmente continuellement en raison de l'épuisement des ressources fossiles



Photo: JMBH/DRS

Été 2019 dans le Beauvaisis

### Une accélération à venir de ces phénomènes

#### Avec des conséquences sur notre budget

- Une augmentation des polices d'assurance (dégâts matériels causés par les phénomènes climatiques)
- Une hausse des factures énergétiques (chauffage, carburant)

#### Avec des conséquences sur notre santé

- Des pics de pollution de l'air plus importants
- Des pathologies respiratoires et cardiovasculaires

#### Avec des conséquences sur notre environnement

- Des pénuries d'eau
- Une perte de la biodiversité et des rendements agricoles

*Tout le monde est concerné par le changement climatique : les habitants, les entreprises, les agriculteurs...*

## Un plan climat, c'est quoi ?



Le Plan Climat du Beauvaisis est la traduction au niveau local d'enjeux internationaux.

Son périmètre géographique : les 53 communes de l'Agglo  
Sa durée : 6 ans (2020-2026)

#### Le Plan Climat, c'est :

- un engagement de tous les acteurs du territoire au service des habitants : les collectivités territoriales, les associations, les organisations professionnelles, les entreprises, l'État, les bailleurs sociaux, etc.
- un travail collectif pour répondre à des objectifs réglementaires :
  - limiter les émissions de gaz à effet de serre (responsables du réchauffement climatique),
  - augmenter la production locale d'énergies renouvelables,
  - améliorer la qualité de l'air.



## PCAET

## Un cap fixé pour les 30 prochaines années

Après la réalisation d'un diagnostic, une stratégie a d'ores et déjà été établie pour le territoire à l'horizon 2050. Pour l'illustrer, voici la vie quotidienne de Léa et Tom aujourd'hui, puis dans 30 ans.



### Les efforts porteront sur plusieurs domaines :

#### Sur la rénovation des logements

La facture de mes parents pour se chauffer augmente de plus en plus, et ça ne va pas aller en s'améliorant...

2020

Le confort des logements du Beauvaisis s'est nettement amélioré, grâce comme d'habitude à la moyenne des logements est en ditiquette B, contre D auparavant.

2050

#### Sur les déplacements

Nous avons 2 voitures à la maison, c'est plus pratique, mais le prix de l'assurance n'arrête pas d'augmenter... et en plus ça pollue.

Les véhicules propres et les transports collectifs se sont bien développés. On compte près de 150 kilomètres de pistes cyclables (contre 30 dans ma jeunesse).

#### Sur les activités économiques

Notre économie consomme énormément beaucoup d'énergie et de matériaux, mais qu'est-ce qu'on peut y faire ? Mes parents ne vont pas arrêter de travailler.

Grâce à la réduction des distances parcourues par les camions de marchandises et l'optimisation des processus industriels, les consommations énergétiques ont baissé de 40%.

#### Sur l'agriculture et l'alimentation

Mes parents font leurs courses au supermarché, mais on ne sait pas trop d'où viennent les produits.

Grâce à la plus grande diversification agricole, nous consommons beaucoup de produits locaux : 12% des surfaces sont désormais cultivées en agriculture biologique (contre 3% en 2019).

#### Sur la vulnérabilité du territoire face au changement climatique

Cet été, nous avons eu très chaud dans notre logement ; impossible de pouvoir trouver le sommeil. Comment va-t-on faire si cela se reproduit tous les ans ?

Les zones humides et les espaces agricoles ont été préservés. Les zones urbanisées ont été végétalisées. Nous bénéficions de véritables îlots de fraîcheur lors des canicules.

#### Sur le développement des énergies renouvelables

Mes parents ont une cure à l'eau pour se chauffer et rouler à l'énergie. Ce sont des énergies polluantes qui vont se tarir dans un futur proche.

Dans le Beauvaisis, la production locale d'énergie renouvelable a été multipliée par 3 en 30 ans. C'est rassurant car elles sont propres, sûres et en quantité illimitée.

### Une première déclinaison de ce cap sur les 6 ans à venir (2020-2026)

#### Chiffres clés de la feuille de route provisoire à l'horizon 2026

- une réduction de 24% des émissions de gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques
- une réduction de 17% des consommations énergétiques
- une augmentation de la production locale d'énergies renouvelables de 60 %
- une augmentation de la séquestration du carbone de 57 %

#### Comment ?

Pour atteindre ces objectifs, le Plan Climat du Beauvaisis prendra appui sur **5 thèmes principaux, 35 actions et 112 mesures.**

## 5 thèmes principaux

- LE BÂTI
- LES ENERGIES RENOUVELABLES
- LES TRANSPORTS
- L'AMENAGEMENT DU SOL
- L'ECONOMIE CIRCULAIRE





#DOSSIER

→ PRÉ-CONSULTATION PUBLIQUE

## Les 5 thèmes en détail



### 1 LE BÂTI

Plus l'isolation d'un bâtiment est performante et plus sa consommation d'énergie est faible. Au-delà des économies financières générées, l'impact environnemental est réduit en matière de rejets atmosphériques.

#### Une finalité principale

Réduire la consommation énergétique des logements, des écoles, des bureaux, des entreprises, des hôpitaux, etc.

#### 9 actions

- Action 1**  
Pérenniser les travaux d'amélioration du parc de logement individuel existant
- Action 2**  
Faciliter la connaissance des dispositifs d'aides aux travaux de rénovation énergétique dans le patrimoine privé
- Action 3**  
Développer l'intervention sur l'habitat social
- Action 4**  
Développer l'intervention sur les copropriétés privées
- Action 5**  
Développer l'habitat participatif/partagé/intergénérationnel
- Action 6**  
Développer l'intervention sur la rénovation des bâtiments publics
- Action 7**  
Conduire un travail sur la qualité de l'air intérieur dans tous les bâtiments publics
- Action 8**  
Agir sur l'éclairage public
- Action 9**  
Renforcer la sensibilisation et l'éducation aux éco-gestes/bonnes pratiques

#### Des exemples de mesures envisagées

- **Expérimenter un guichet unique de l'habitat** qui aura pour vocation de renforcer la lisibilité des acteurs et des aides nationales, régionales, locales pour le secteur de la rénovation.
- **Renforcer la performance énergétique des bâtiments publics** qui sont fortement consommateurs. Chaque collectivité compétente sur le territoire du Beauvaisis entreprendra des travaux de rénovation (enveloppe bâtiménaire, remplacement des sources d'énergie de chauffage).



### 2 LES ENERGIES RENOUVELABLES

Les énergies renouvelables sont celles issues de matières premières disponibles dans la nature qui se reconstituent aussi rapidement qu'elles ont été utilisées (le soleil, le vent, l'eau, les déchets organiques, la chaleur de la terre). Les énergies fossiles ne sont pas renouvelables puisque leurs stocks ne se renouvellent pas dans le temps aussi vite qu'ils ont été utilisés.

#### Une finalité principale

Diversifier les moyens de production énergétique

#### 6 actions

- Action 10**  
Impliquer et sensibiliser à la connaissance des énergies renouvelables
- Action 11**  
Encourager la création de réseaux de chaleur
- Action 12**  
Encourager les projets autour de la biomasse
- Action 13**  
Accompagner les porteurs de projet privés et publics autour de l'électricité renouvelable
- Action 14**  
Encourager le développement de la méthanisation
- Action 15**  
Favoriser les circuits courts énergétiques

#### Des exemples de mesures envisagées

- **Valoriser le premier réseau de chaleur** biomasse du quartier Saint-Jean de Beauvais en étudiant son potentiel en solarisation thermique, ainsi que ses possibilités d'extension géographique, et créer d'autres réseaux de distribution de la chaleur sur le Beauvaisis.
- **Favoriser les énergies de récupération** et de chaleur fatale en sortie des processus industriels ou agricoles (stations d'épuration, entreprises privées au fort potentiel, etc.).



### 3 LES TRANSPORTS

L'intermodalité est l'utilisation de plusieurs modes de transport au cours d'un même déplacement (par exemple, vélo puis train).

#### Une finalité principale

Réduire les besoins en déplacements et faciliter les alternatives à la voiture individuelle

#### 6 actions

- Action 16**  
Encourager le déploiement des plans de mobilité
- Action 17**  
Impulser des changements de pratiques en matière de mobilité
- Action 18**  
Agir sur l'espace public et les usages
- Action 19**  
Agir sur l'offre et faciliter l'intermodalité
- Action 20**  
Engager l'aéroport de Beauvais-Tillé dans un programme de réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Action 21**  
Accompagner la conversion des flottes de véhicules vers des solutions moins émissives

#### Des exemples de mesures envisagées

- **Créer un système public du covoiturage** à l'échelle de l'agglomération afin de favoriser le développement de cette pratique. Cette action sera centrée sur les actifs, avec l'association des entreprises du territoire.
- **Poursuivre le projet d'aménagement du pôle d'échanges multimodal** de Beauvais afin de répondre aux besoins de mobilité et aux évolutions des pratiques des usagers (accès en modes doux à la gare ferroviaire, relocalisation de la gare routière, promotion de nouvelles mobilités, etc.).



### 4 L'AMENAGEMENT DU SOL

La séquestration du carbone est le processus qui capte et stocke le carbone de l'atmosphère dans le système sol-plante. Ce captage dans les végétaux va donc atténuer les émissions de gaz à effet de serre responsables du changement climatique.

#### Une finalité principale

Atténuer les effets du changement climatique

#### 10 actions

- Action 22**  
S'appuyer fortement sur les documents territoriaux de planification
- Action 23**  
Renforcer la gestion des eaux pluviales
- Action 24**  
Protéger les populations par rapport à la chaleur et à l'effet albedo
- Action 25**  
Préserver l'eau potable, les eaux de surface et les eaux souterraines
- Action 26**  
Réduire le risque d'érosion et de ruissellement
- Action 27**  
Réduire le risque d'inondation
- Action 28**  
Évaluer les risques environnementaux et climatiques
- Action 29**  
Réduire les impacts environnementaux issus de l'agriculture
- Action 30**  
Limiter la pollution de l'air extérieur induite par le brutage des déchets verts
- Action 31**  
Favoriser les gestions différenciées

#### Des exemples de mesures envisagées

- **Améliorer la gestion des cours d'eau** sur le long terme : retrait des objets encombrants, érosion de berges, gestion de la végétation, restauration de la continuité écologique. Toutes ces actions seront pérennisées et renforcées.
- **Favoriser l'infiltration des eaux pluviales** avec la généralisation des solutions hydrauliques douces (pous végétalisées, bandes enherbées, fossés, bassins de tamponnements, parkings végétalisés, revêtements poreux sur les espaces publics, etc.).



### 5 L'ECONOMIE CIRCULAIRE

L'objectif de l'économie circulaire est de produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation, les gaspillages de ressources et la production de déchets.

#### Une finalité principale

Renforcer les circuits courts

#### 4 actions

- Action 32**  
Renforcer le lien entre la formation et l'emploi local en faveur de la transition énergétique
- Action 33**  
Promouvoir l'attractivité et le potentiel économique local du territoire
- Action 34**  
Valoriser le réemploi, la réutilisation, le recyclage
- Action 35**  
Développer et structurer des filières courtes alimentaires locales

#### Des exemples de mesures envisagées

- **Favoriser les éco-matériaux locaux** (briques en terre crue, tuiles, pailles, roseaux...), ainsi que les techniques traditionnelles de construction.
- **S'attacher à la réduction des déchets alimentaires** produits sur le territoire en améliorant la gestion des déchets organiques issus des cantines, en encourageant le déploiement de composteurs collectifs et partagés, en valorisant les invendus de la restauration collective ou encore en entrant dans une dynamique territoire zéro-déchets, zéro gaspillage.



### Et aujourd'hui ?

Le plan climat est toujours en cours d'élaboration : sa feuille de route ne demande qu'à être enrichie !

### Comment contribuer ?

Habitants, usagers du territoire, n'hésitez pas à nous faire part de toutes vos remarques sur le plan d'actions provisoire de l'agglomération de Beauvaisis. 2 possibilités :

- Retourner le coupon-réponse T ci-annexé
- Exprimer votre avis sur la boîte à idées en ligne sur le site internet de l'Agglomération de Beauvaisis (rubrique plan climat)



### Les prochaines étapes

- Un examen du plan d'actions provisoire par les autorités publiques (services de l'Etat, Région des Hauts-de-France)
- Une consultation publique au printemps 2020
- L'adoption finale du plan climat air énergie territorial par le conseil communautaire (mi-2020)



1. Est-ce que le territoire du Beauvaisis est concerné par le changement climatique ?
2. Est-ce que le plan climat sera établi pour 2 ans, 5 ans, 6 ans ou 30 ans ?
3. Est-ce que l'intermodalité relève de l'économie circulaire ?
4. Est-ce que l'on peut agir sur le phénomène des îlots de chaleur ?
5. Est-ce que la séquestration du carbone est liée à une meilleure motorisation des véhicules ?



Cette **démarche volontaire** de pré-consultation publique a été menée de décembre 2019 à mai 2020, dans le but d'affilier la parole citoyenne en continue du PCAET. Elle est à considérer comme une étape préalable à la véritable consultation publique d'automne 2020.

En voici les résultats synthétisés.



Résultats de la pré-consultation publique  
sur le plan d'actions provisoire  
du plan climat air énergie territorial du Beauvaisis





# Modalités de la pré-consultation publique

Un plan climat air énergie territorial (PCAET) est un projet territorial de développement durable dont les finalités sont :

- la limitation des émissions de gaz à effet de serre
- la transition énergétique
- l'adaptation au changement climatique
- l'amélioration de la qualité de l'air

C'est en novembre 2017 que la communauté d'agglomération du Beauvaisis a officiellement lancé son projet de plan climat, qui est la traduction au niveau local d'enjeux nationaux et internationaux. Il s'agit d'un engagement de tous les acteurs du territoire au service des habitants : les collectivités territoriales, les associations, les organisations professionnelles, l'État, les entreprises, les bailleurs sociaux, etc.

Ce travail collectif a permis d'aboutir en fin d'année 2019 à la structuration d'un **plan d'actions provisoire en 5 thèmes** : le bâti, les énergies renouvelables, les transports, l'aménagement du sol et l'économie circulaire.

Afin d'inviter les habitants à faire part de toutes leurs remarques sur ce plan d'actions provisoire, une pré-consultation publique s'est tenue de décembre 2019 à mai 2020. Un dossier traçant la feuille de route provisoire du Beauvaisis pour les 6 années à venir (2020-2026) a été consacré dans le magazine « Beauvaisis notre territoire » du mois de décembre 2019.

Les habitants ont ainsi pu exprimer leur avis via un coupon-réponse T garantissant l'anonymat et la gratuité des réponses, ou encore sur la boîte à idées à disposition sur le site [www.beauvaisis.fr](http://www.beauvaisis.fr).

Attention, cette pré-consultation publique n'a pas vocation à se substituer à la consultation publique. Elle s'inscrit en complémentarité, dans un processus d'association et de concertation de la population.

Nombre total de retours via l'enveloppe T

95 contributions

Nombre total de remarques

475 remarques

6 champs

69

63

118

116

73

36

LE  
BATI

LES ENERGIES  
RENOUVELABLES

LES  
TRANSPORTS

L'AMENAGEMENT  
DU SOL

L'ECONOMIE  
CIRCULAIRE

AUTRES

67 occurrences

9 occurrences

12 occurrences

14 occurrences

19 occurrences

7 occurrences

6 occurrences

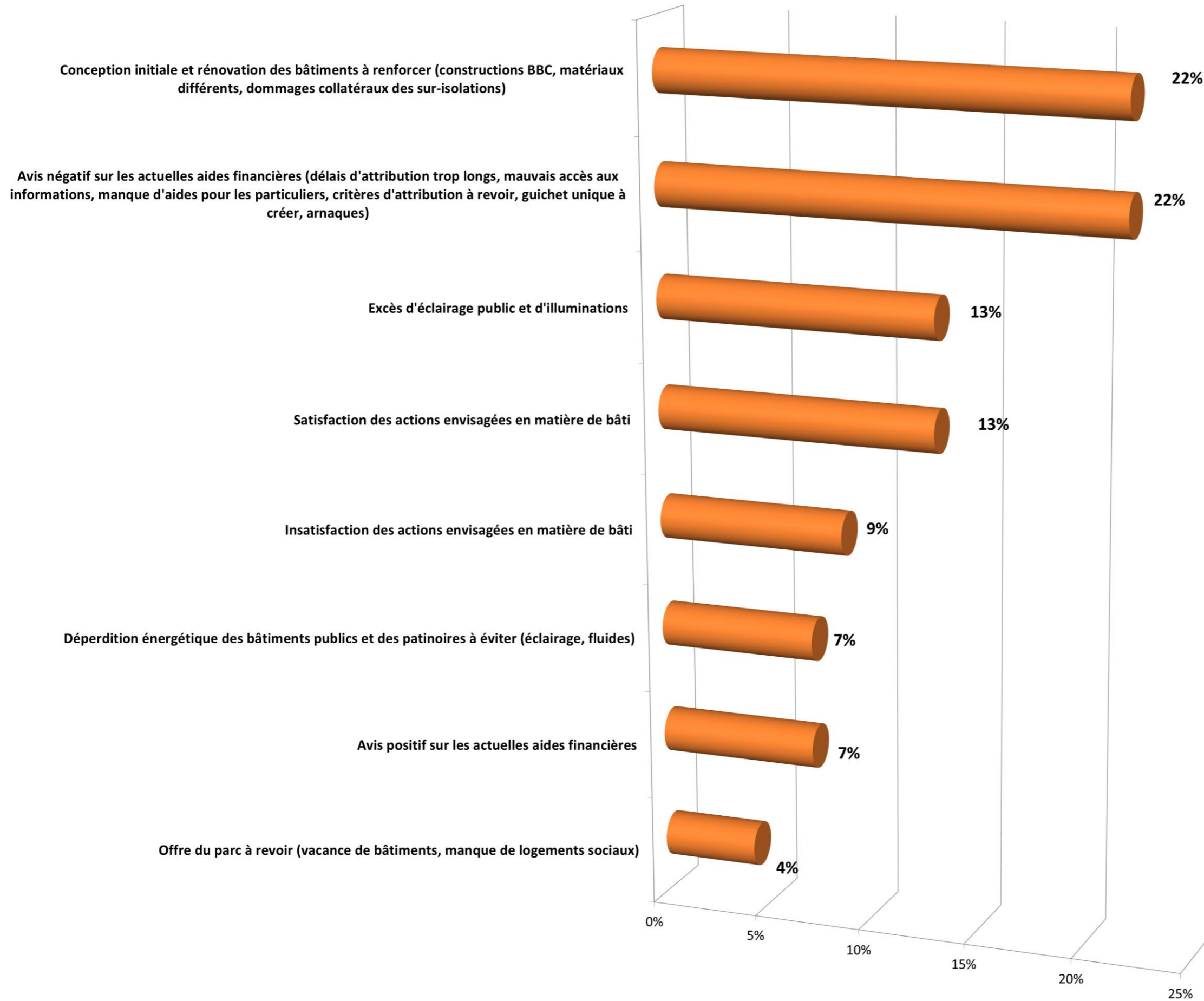
Des contributions portant majoritairement sur 2 champs :  
les transports et l'aménagement du sol

# *Synthèse par thématiques*





## RETOURS DE LA PRE-CONSULTATION PUBLIQUE EN MATIERE DE BATI



### Le bâti

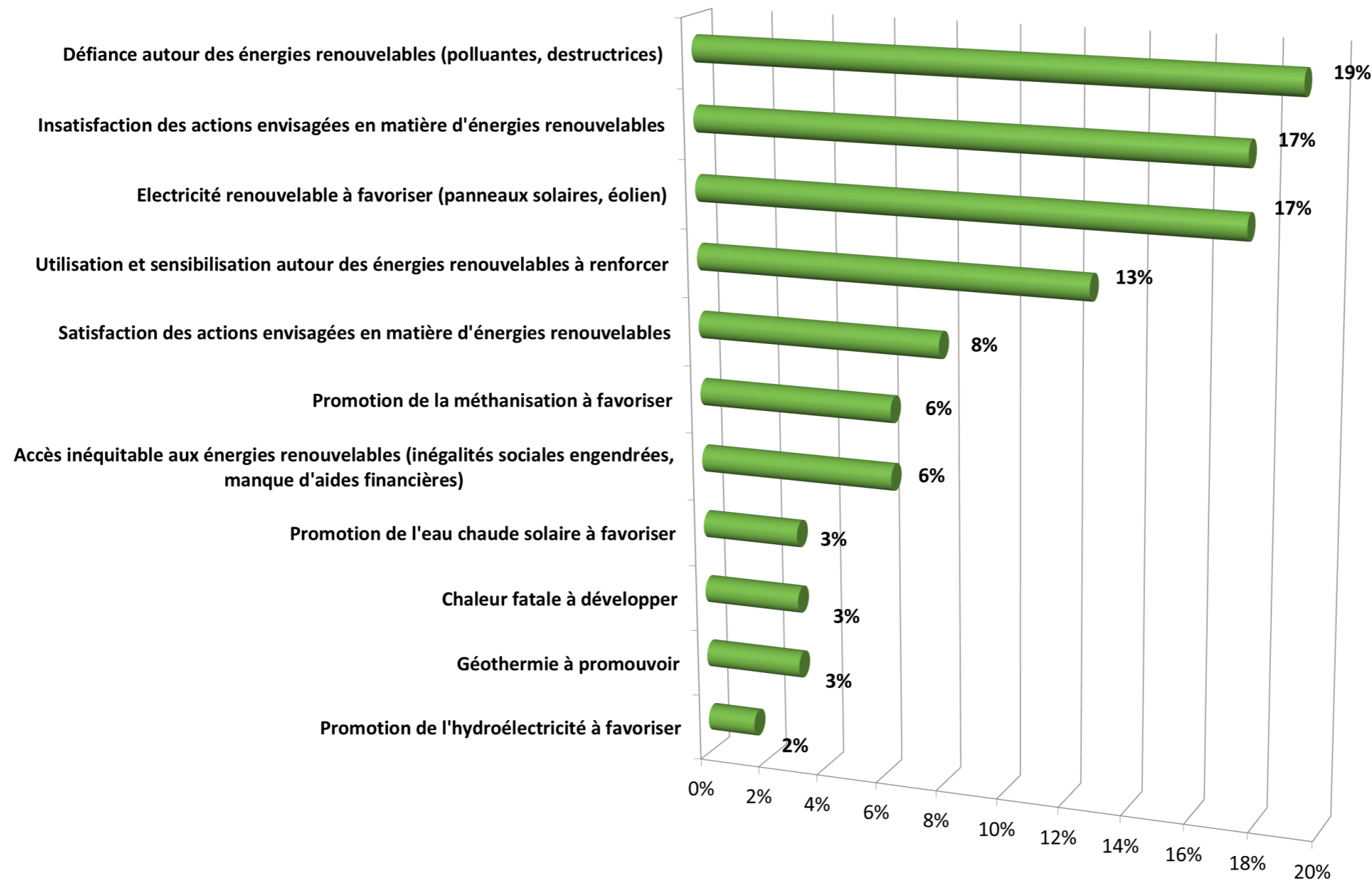
9 occurrences

2 points largement soulignés :  
l'importance à accorder à la  
nature des matériaux de  
construction et l'opacité du  
système actuel d'aides  
financières.

## RETOURS DE LA PRE-CONSULTATION PUBLIQUE EN MATIERE D'ENERGIES RENOUVELABLES

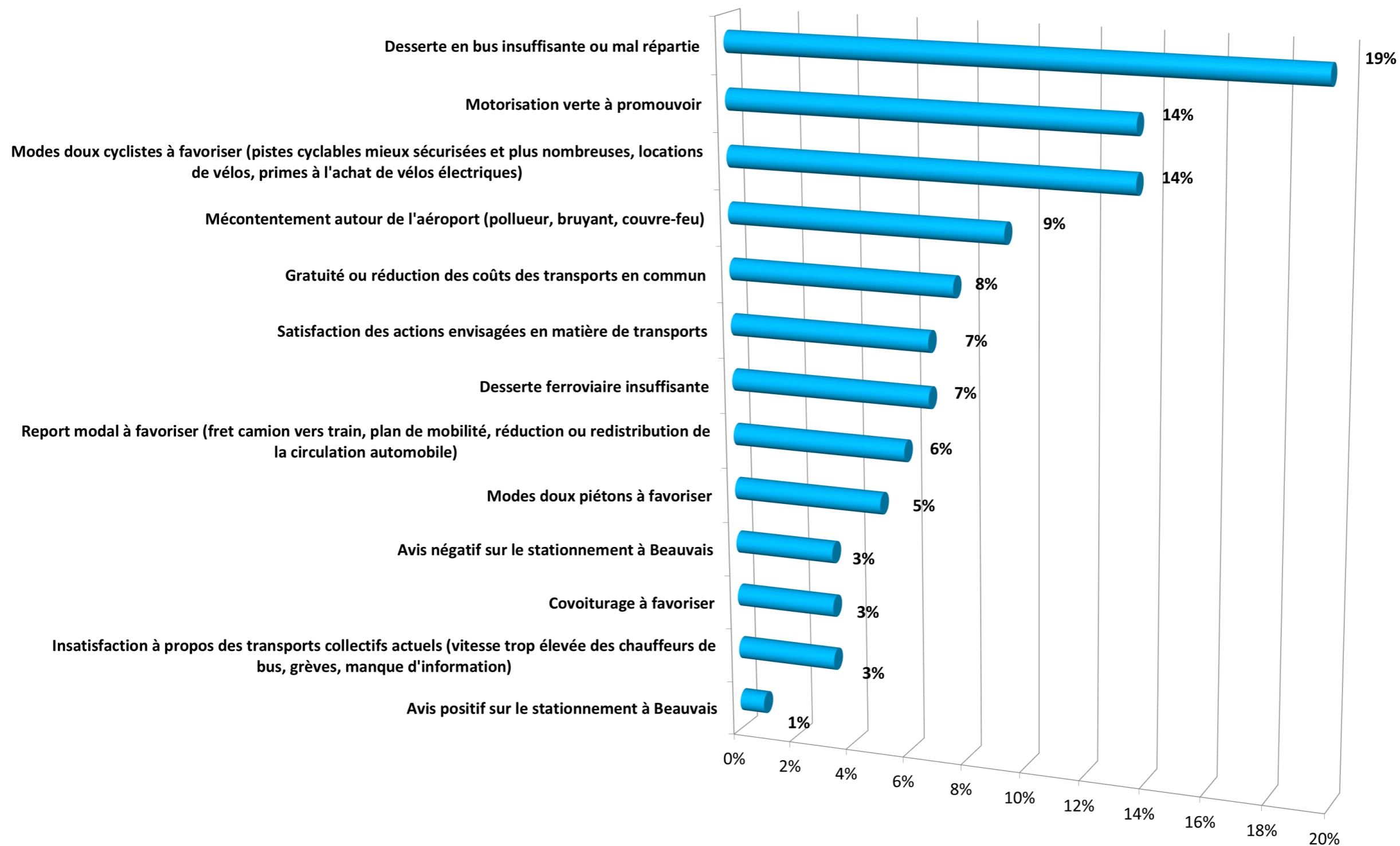
### Les énergies renouvelables

12 occurrences



1 récurrence majeure : la défiance envers la nature même des énergies renouvelables.

## RETOURS DE LA PRE-CONSULTATION PUBLIQUE EN MATIERE DE TRANSPORTS



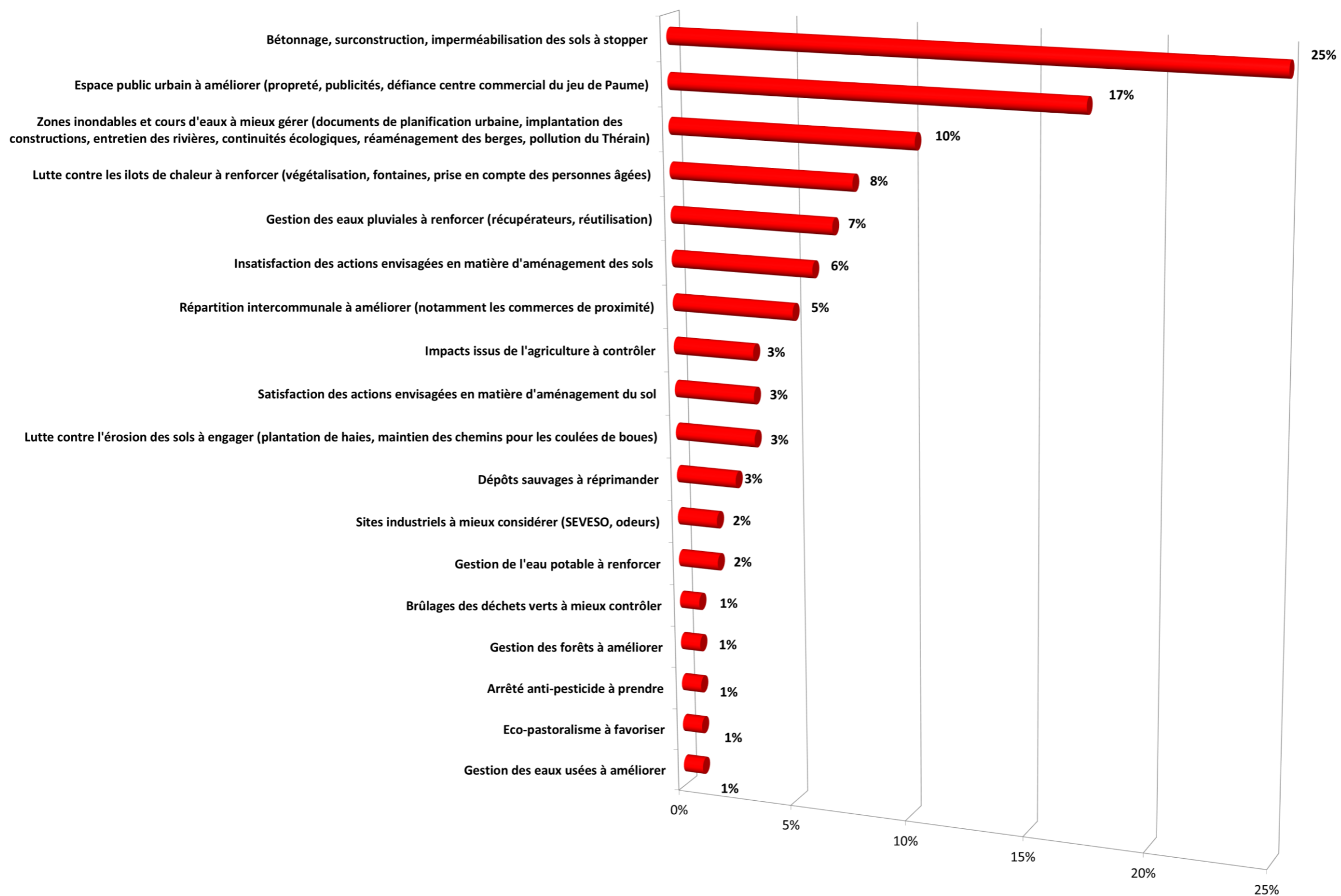
### Les transports

14 occurrences

3 remarques principales : l'offre à renforcer en matière de bus et de vélos, ainsi que la promotion des motorisations écologiques.



## RETOURS DE LA PRE-CONSULTATION PUBLIQUE EN MATIERE D'AMENAGEMENT DES SOLS



**L'aménagement  
du sol**

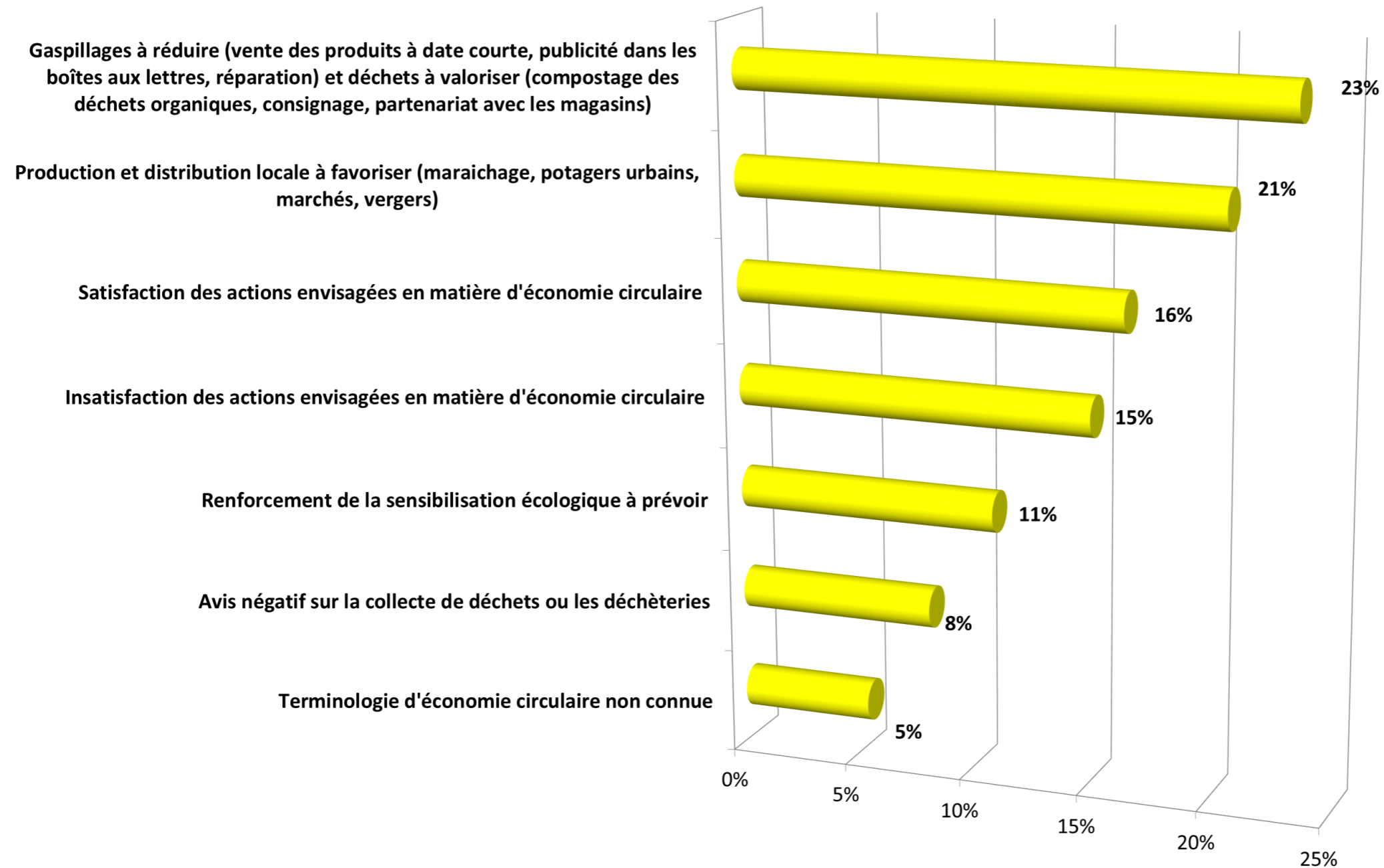
*19 occurrences*

L'occurrence première est liée au sentiment de bétonnage du territoire : c'est également la remarque la plus fréquente de l'ensemble de la pré-consultation publique. En lien direct, l'espace public urbain (ville de Beauvais majoritairement) ne semble pas répondre qualitativement aux attentes des contributeurs.

## L'économie circulaire

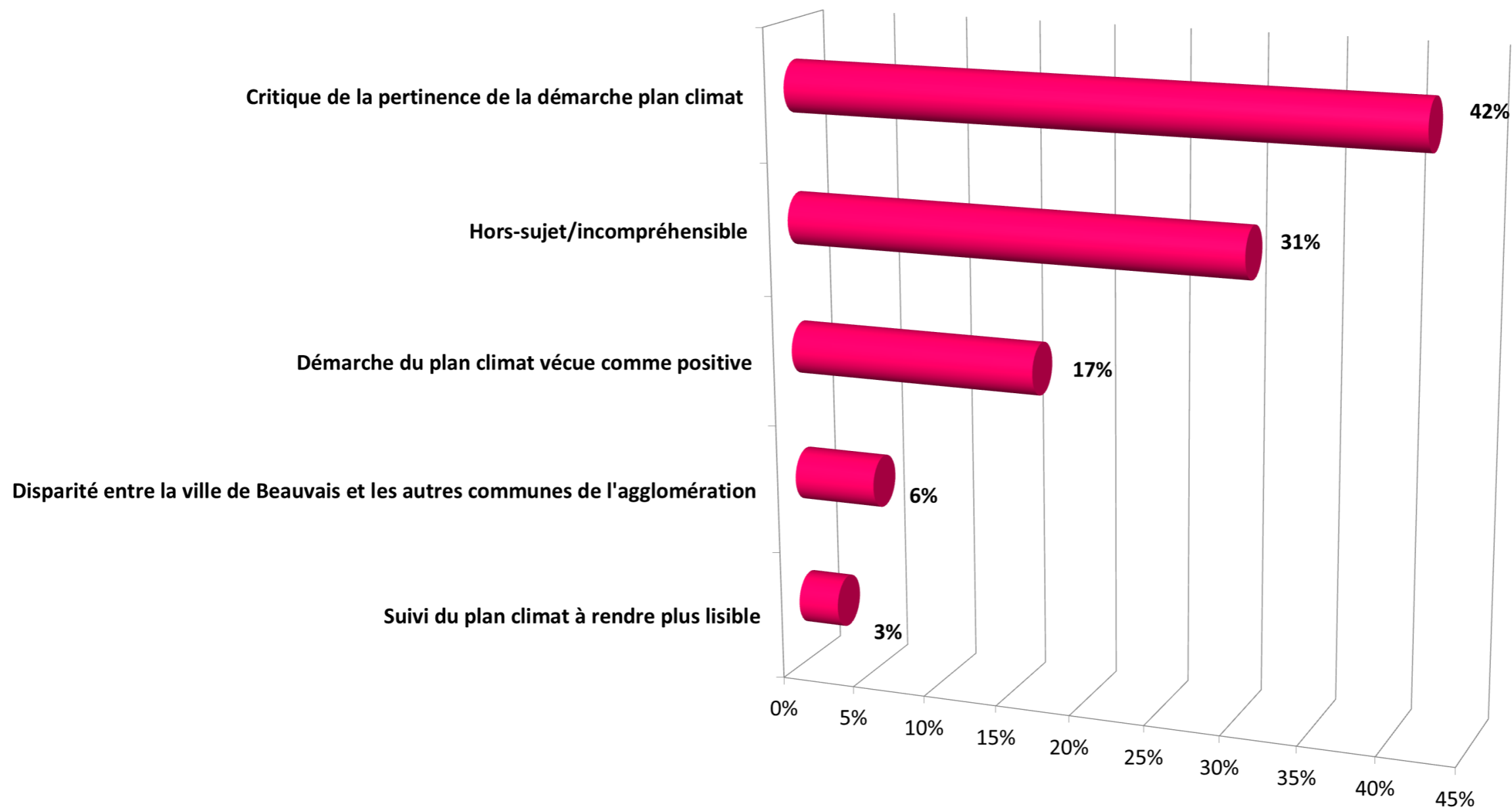
7 occurrences

### RETOURS DE LA PRE-CONSULTATION PUBLIQUE EN MATIERE D'ECONOMIE CIRCULAIRE



L'approche « circuit court local » est prégnante, aussi bien concernant les déchets que l'alimentation.

## AUTRES RETOURS DE LA PRE-CONSULTATION PUBLIQUE



### Autres

6 occurrences

En ce qui concerne la rubrique « réponse libre » de la pré-consultation publique, une forte majorité de remarques portent sur la nature même du plan climat, jugée comme insatisfaisante. Ceci dit, la présentation forcément réduite du projet (*document de 805 pages condensé en 5 pages dans le magazine « Beauvaisis notre territoire »*), ainsi que la soumission du questionnaire durant la période électorale ont probablement orienté ce type de retours.

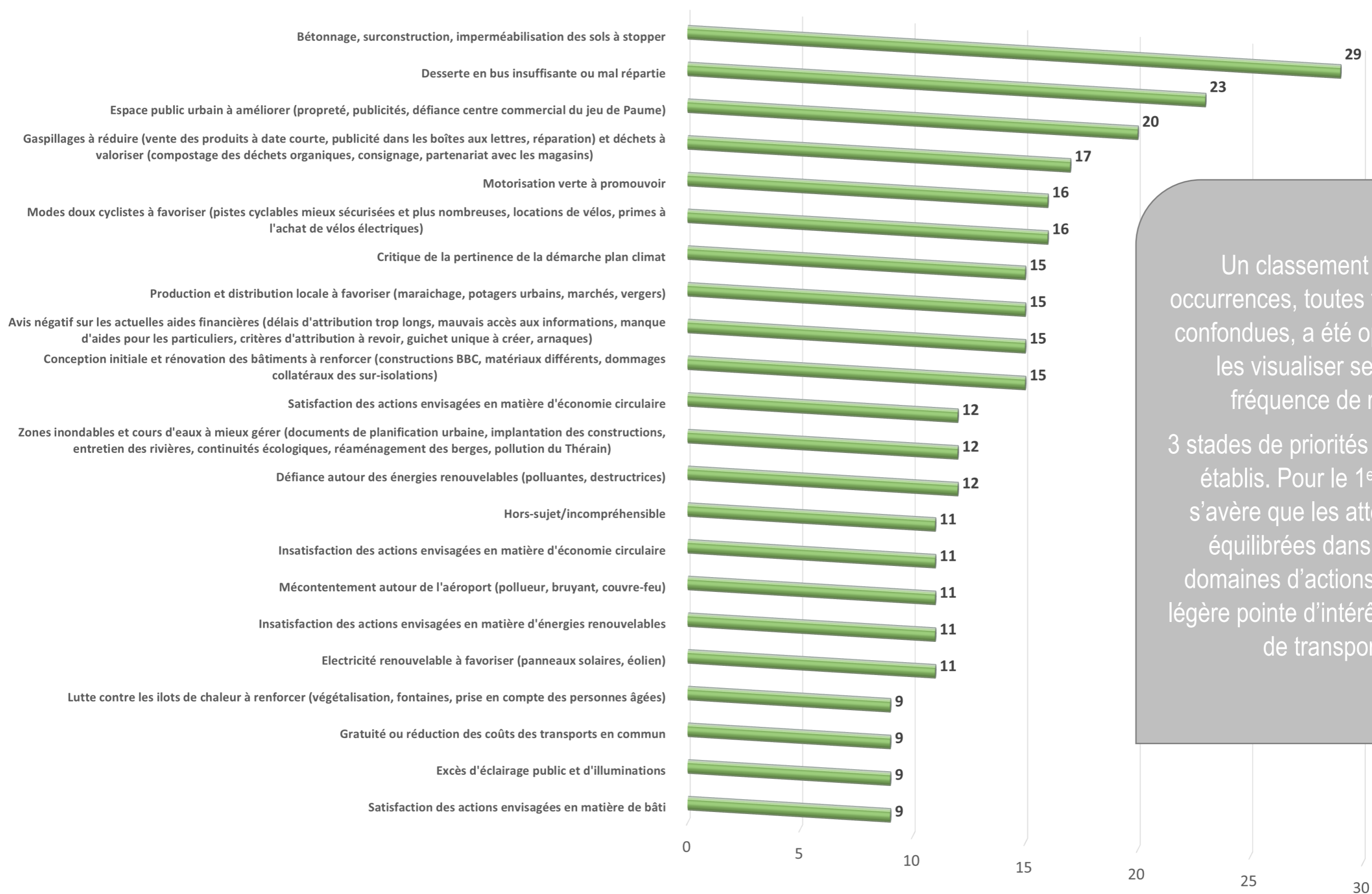


# Synthèse finale



# RETOUR DE LA PRE-CONSULTATION PUBLIQUE, TOUTES THEMATIQUES CONFONDUES

## PRIORITES 1 (récurrence importante, de 9 à 29)

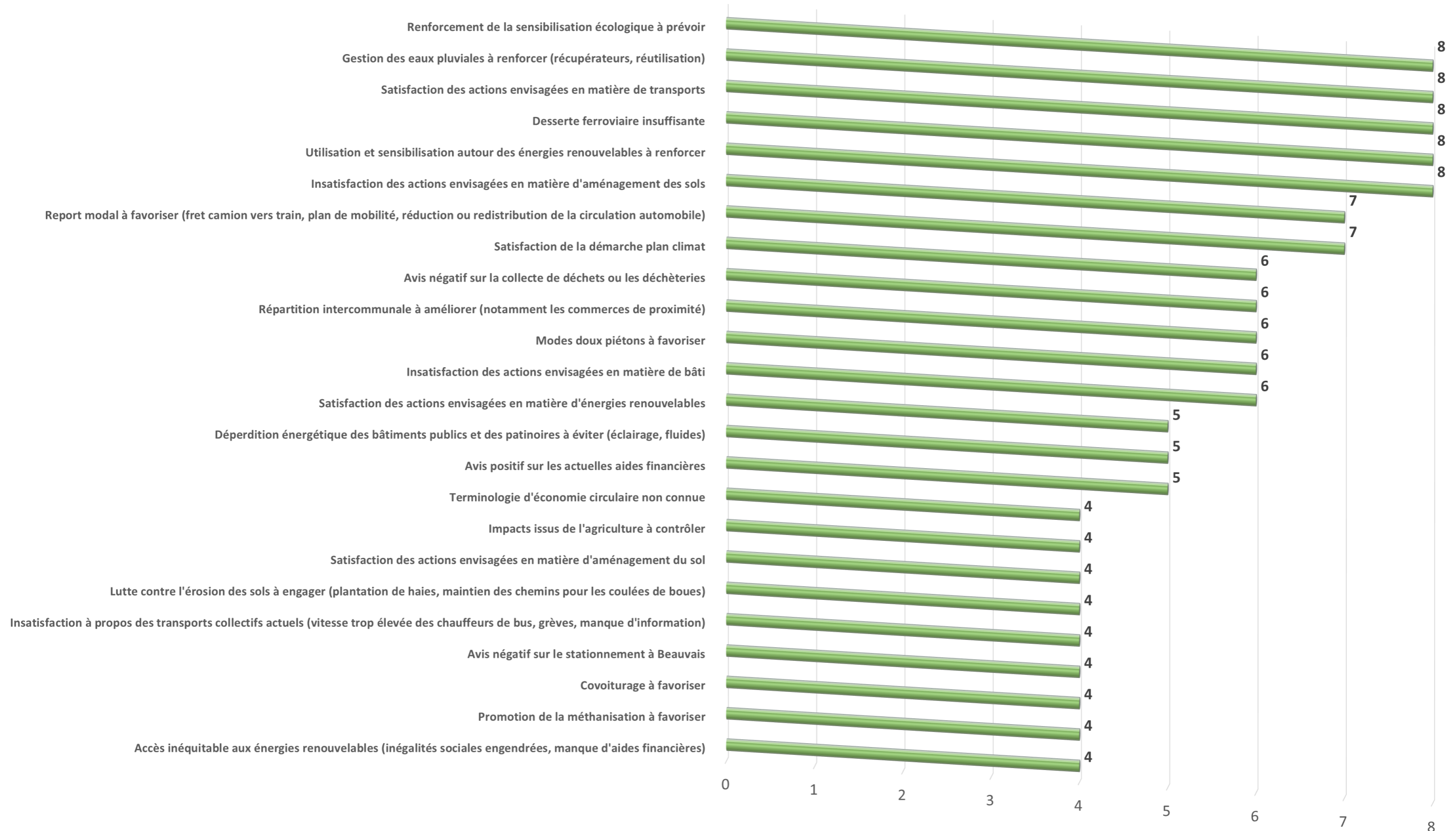


Un classement des 67 occurrences, toutes thématiques confondues, a été opéré afin de les visualiser selon leur fréquence de retour.

3 stades de priorités ont ainsi été établis. Pour le 1<sup>er</sup> stade, il s'avère que les attentes sont équilibrées dans tous les domaines d'actions, avec une légère pointe d'intérêt en matière de transports.

# RETOUR DE LA PRE-CONSULTATION PUBLIQUE, TOUTES THEMATIQUES CONFONDUES

## PRIORITES 2 (récurrence moyenne, de 4 à 8)

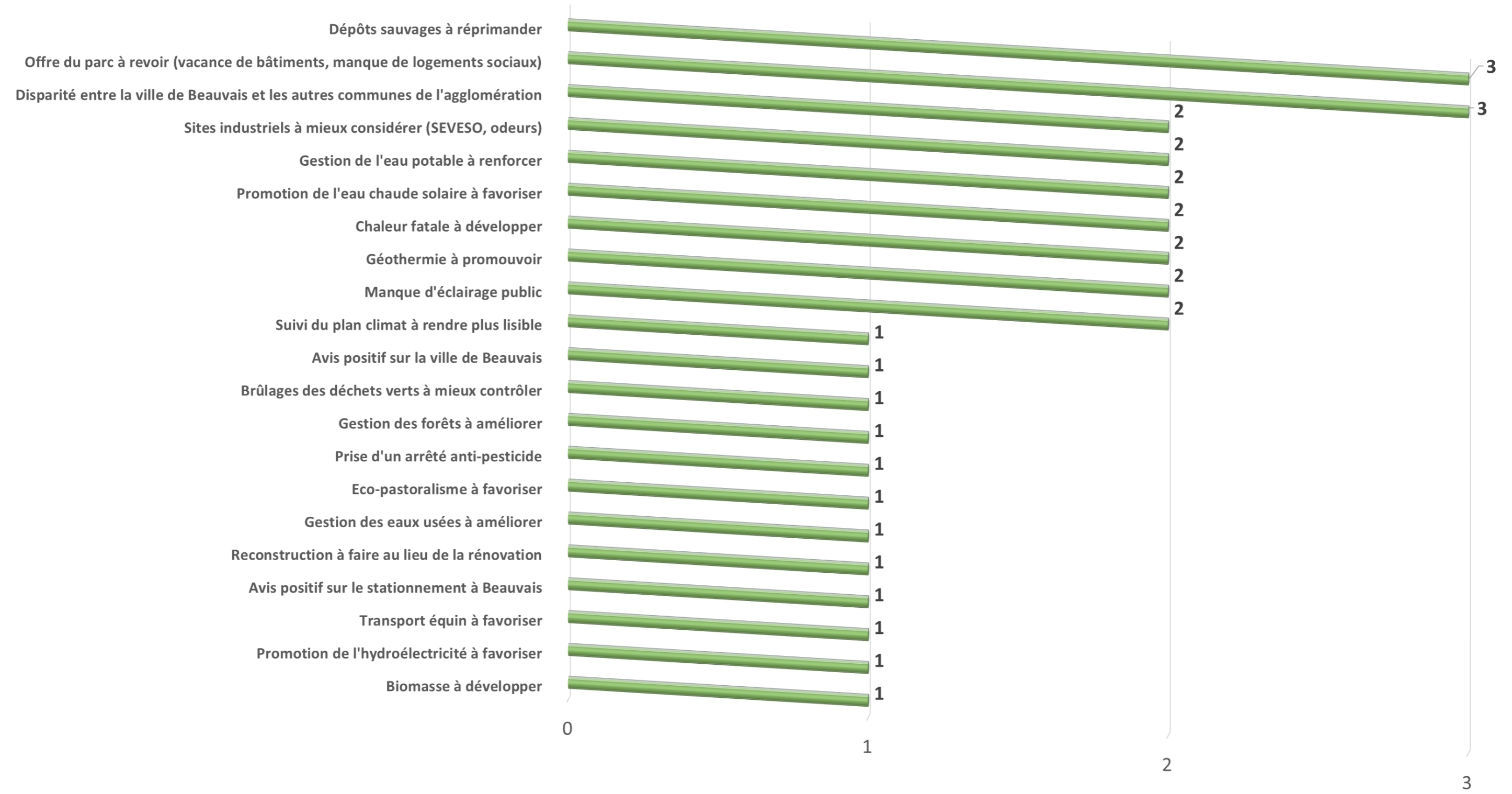


Les consensus autour de l'aménagement du sol et de la mobilité se retrouvent majoritairement dans le stade 2 des occurrences.



# RETOUR DE LA PRE-CONSULTATION PUBLIQUE, TOUTES THEMATIQUES CONFONDUES

## PRIORITES 3 (récurrence faible, de 1 à 3)



Le stade 3 répertorie des remarques à récurrence faible, de caractère isolé. Les contributions sur les énergies renouvelables et l'environnement sont majoritaires.